



COMPTE-RENDU
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du
MERCREDI 1^{er} JUIN 2022

ORDRE DU JOUR

- **Accueil des participants**
- **Election d'un Membre du Bureau**
- **Budget Exécuté 2021 / *Projet de délibération***
- **Budget Primitif 2022 / *Projet de délibération***
- **Rapport d'activité 2021**
- **Questions diverses**

LISTE DES PRESENTS ET DES EXCUSES

Parmi les Membres Titulaires, étaient présents :

Jean-Charles ARNAUD, Guillaume AUBRY, Pierre-Emmanuel BERTHET, Claude CANIOTTI, Audrey CEZERIAT, Jean-Pascal FICHERE, Laurent FOURNIER, Marc FRANÇAIS, Salvatore GORA, Benoit HEBERT, Bertrand JACQUOT, Patrick JANAND, Jean-Louis LORAND, Philippe MANZONI, Véronique PAGET, Jean-Pierre PARIZON, Roland PIDANCIER, Florence PUIG, Philippe RENARD Christophe THIEBAUD, Jean TISSOT, Pierre WORMS.

Parmi les Membres Titulaires, étaient excusés :

Stéphanie BOUQUEROD, David BURGY, Frédéric CARRET, Joël CESARI, Romuald DEBOURG, Nicolas FIDON, Daniel JACQUET, François MICHEL-GROSJEAN, Christine MILLET, Evelyne MUYARD.

Parmi les Membres Associés, étaient présents :

Brice COMMENT, François DEFOUGERES, Olivier EUVRARD, Nicole GUYOT, Amélie MOREL-MARTIN.

Parmi les Membres Associés, étaient excusés :

Marie de GRIVEL, Philippe DRHOVIN, Michel DRONIER, Romuald FASSETNET, Marc HANQUET, Claire LACROIX, Damien MAROTTE, Bruno PREVOT, Damien RAMEAU, Pierre VERRIER, David WAWRZYNIAK.

Parmi les invités, étaient présents :

David PHILOT, Préfet du Jura, représenté par Justin BABILOTTE, Secrétaire Général.
Véronique BOUVRET, Présidente du MEDEF Jura.

Assistaient également à la réunion :

Luc DREVET, Directeur Général, Corinne CORNET-BELIN & Marine COUTELIER, collaboratrices CCI du Jura.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS

Le Président Jean-Pierre PARIZON souhaite la bienvenue et précise que le choix lieu de cette réunion a été effectué de façon à permettre aux Membres de l'assemblée générale localisés dans le Haut Jura de raccourcir leur temps de trajet.

Il remercie l'ensemble des participants et précise que les travaux vont se dérouler en deux temps. Une première partie consacrée à l'assemblée générale lors de laquelle sera, entre autres, évoqué le budget primitif 2022, ce qui permettra de faire le lien avec la deuxième partie des travaux au cours desquels sera abordée la transformation du modèle économique de la Chambre.

Le quorum étant atteint, il ouvre la séance.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 NOVEMBRE 2021

Le **Président Jean-Pierre PARIZON** demande aux Membres Titulaires l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale d'Installation du 30 novembre 2021.

L'Assemblée Générale l'approuve à l'unanimité.

ELECTION D'UN MEMBRE DU BUREAU DE LA CCI DU JURA

Le **Président Jean-Pierre PARIZON** : « Nous allons donc poursuivre cette assemblée avec l'élection d'un Membre du Bureau en qualité de Vice-Président.

Il demande que les candidats à ce poste se fassent connaître.

Jean-Charles ARNAUD se porte candidat et ajoute : « Je me porte en effet candidat, car techniquement il n'était en effet pas possible que je sois élu lors de la précédente assemblée. Je précise que je ne me manifeste pas après-coup pour devenir absolument Membre du Bureau de la CCI. Je souhaitais apporter cette précision ».

En l'absence d'autres candidatures et sauf objection, il est procédé à un vote à main levée.

Le résultat est le suivant : **Jean-Charles ARNAUD est élu avec 21 voix « pour » et 1 abstention.**

Applaudissements.

Le **Président Jean-Pierre PARIZON** : « A la demande de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture du Jura qui, en raison de son emploi du temps, va devoir quitter la séance avant son terme, la parole lui est donnée ».

Monsieur Justin BABILOTTE, Secrétaire Général de la Préfecture du Jura, fait l'intervention suivante : « Merci Monsieur le Président. Bonjour à toutes et tous. Je représente Monsieur le Préfet du Jura empêché ce jour. Je tiendrai un propos général mais qui reste d'actualité. D'abord, vous remercier pour le travail partenarial qui a été le nôtre entre l'État et les Consulaires au sens large et la CCI en particulier dans le cadre de ces deux années un peu rocambolesques que nous venons de traverser dans la gestion de crise COVID, avec le développement du plan de relance. Vous donner seulement deux chiffres auxquels vous avez beaucoup contribué : le plan de relance dans le département ce sont 295 millions d'euros d'aides qui ont été versées par l'État et 95 millions d'euros en particulier sur le volet « compétitivité » principalement à destination du secteur industriel que vous représentez.

Je souhaitais souligner cette belle réussite collective car ce n'est pas anodin et ce n'est pas parce que c'est derrière nous que cela ne vaut plus rien, il faut savoir parfois marquer par des temps solennels comme parfois une assemblée générale des résultats collectifs qui sont importants d'autant que, et ce sera mon deuxième point, nous avons ce travail partenarial à poursuivre désormais sous des modalités qui sont un peu différentes, toujours dans un volet un peu défensif et un volet un peu plus offensif.

Le volet offensif consistera à garder ce travail de réseau qui est notre relationnel de confiance, qui se veut sans filtre, réactif et confidentiel pour accompagner les entreprises et tous ceux de vos partenaires économiques du territoire dont vous auriez connaissance et qui seraient en difficulté pour qu'au travers des gouvernances départementales qui sont en place, en particulier le comité départemental de sortie de crise présidé par Monsieur le Préfet et dont la cheville ouvrière est la DDFIP, nous puissions déployer des mesures spécifiques que le gouvernement a mises en place pour les entreprises qui sont en difficulté. Le volet défensif comprend un certain nombre de mesures également dans le cadre du plan « résilience » qui restent en vigueur. Les CCI ont été missionnées au niveau national comme contact de première intention pour les entreprises qui se retrouvent en difficulté, en particulier dans une dimension conjoncturelle qui peut être liée à l'évolution des coûts des matières premières et notamment de l'énergie, ainsi que toutes les difficultés propres aux ruptures d'approvisionnement. Les Consulaires aux côtés des branches professionnelles jouent un rôle important dans la date de détection des difficultés pour que l'on puisse ensuite individuellement ou collectivement venir en aide aux structures les plus en difficulté. En parallèle, le volet plus offensif se déploie au travers de « France 2030 ». Malgré ma belle casquette de Sous-Préfet « relance », je le dis avec un peu d'ironie, mais je ne vois pas forcément spontanément beaucoup de nos entreprises jurassiennes qui soient directement ou immédiatement éligibles aux appels à projets de France 2030. France 2030, c'est préparer la compétitivité de demain dans certains secteurs stratégiques comme l'hydrogène ou l'automobile de demain etc... mais cela ne veut pas dire que derrière les premiers producteurs on n'ait pas des sous-traitants ou des entreprises partenaires qui soient concernés. Pour ce faire, dans la gouvernance nationale qui a été décidée pour le déploiement de France 2030, on est sur une organisation collective qui est un peu différente du plan de relance. Les appels à projets seront ouverts beaucoup plus longtemps, sont plus élitistes, plus sélectifs et plus axés sur les technologies de demain, sur de la haute valeur ajoutée dans des secteurs sur lesquels notre tissu industriel en particulier n'est pas forcément très présent comme la pharmacie, l'aéronautique, l'automobile. Cela ne signifie pas que nous n'avons pas d'acteurs structurants mais il faut que l'on y réfléchisse ensemble, il faut se dire qu'il ne faut pas se censurer collectivement, et au niveau départemental que nous soyons dans une posture de détection dans un esprit ouvert et réfléchir ensemble pour savoir pourrait être intéressé par tel ou tel appel à projets. Ça ne fait que démarrer. C'est une proposition de méthode que je vous fais là pour que dans notre relationnel entre l'Etat et entreprises, cela puisse fonctionner pour France 2030, j'allais dire aussi bien que le plan de relance, même si nous n'y arriverons pas autant. Si l'on table en euros parce qu'encore une fois la composition de notre tissu économique, en particulier industriel, n'est pas vraiment taillé à la même maille, mais il n'y a pas de raison que l'on se censure.

Pour vous dire que sur le volet défensif que j'évoquais préalablement, et en particulier le comité départemental de sortie de crise, si vous en êtes d'accord Monsieur le Président nous allons peut-être procéder de manière différente : je souhaiterais que l'on teste la méthode de sollicitation des uns et des autres qui sont membres de la task force départementale de manière dématérialisée, par mail en échangeant entre nous plutôt que de se réunir formellement avec les contraintes d'agenda que cela peut générer, et de se laisser un délai pour faire remonter d'éventuelles difficultés telles que les approvisionnements, l'énergie ou autres que les entreprises ou celles que vous connaissez dans vos réseaux respectifs pourraient rencontrer.

En conclusion, je souhaitais vous remercier sincèrement pour votre invitation et vous confirmer que je suis très content de partager un moment de votre assemblée générale en vous priant de m'excuser du fait de mon départ anticipé. Merci Monsieur le Président ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Justin BABILOTTE et propose de poursuivre l'ordre du jour.

BUDGET EXECUTE 2021

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Jean-Pascal FICHERE, Trésorier.

Jean-Pascal FICHERE, Trésorier : « Bonjour à tous. Je vous propose quelques slides pour vous présenter le budget exécuté 2021.

La Taxe pour Frais de Chambre est tombée à 1 737 K€ alors qu'elle était à 2 134 K€ en 2020. Le résultat comptable est quasiment à un petit équilibre avec 7 K€ qui correspond bien sûr au budget rectificatif que nous avons voté au mois de novembre 2021. Il est en chute assez nette par rapport à 2020, année lors de laquelle nous avons eu un produit exceptionnel du fait de la vente des locaux de Dole.

La capacité d'autofinancement est de 117 K€.

Le résultat budgétaire est juste à l'équilibre à 22K€. Nous avons budgété 10 K€ donc nous sommes juste à un équilibre fragile.

Le fonds de roulement net est assez stable à hauteur de 2 700 K€.

La synthèse de ce budget exécuté 2021 est la suivante :

Les produits d'exploitation qui représentent 2 114 K€ et sont en nette baisse par rapport à au budget exécuté 2020, néanmoins supérieurs au budget et c'est plutôt une bonne nouvelle relative.

Les autres charges d'exploitation sont en légère augmentation aussi à 2 millions par rapport au budget, néanmoins elles sont en baisse par rapport à l'an dernier à 2 600 K€. On dégage donc un résultat d'exploitation à + 11 K€.

Les produits financiers représentent 18 K€, les charges exceptionnelles représentent 22 K€.

En ce qui concerne les mouvements financiers du plan de financement, avec les 117 K€ nous avons remboursé 79 K€ de dettes sociales (contrats de retraite) et on a investi 22 K€ dans divers matériels et nous avons une cession d'immobilisations pour 7 K€.

Nous avons donc un résultat budgétaire de + 22 K€.

Les ressources fiscales se montent à 1 737 K€, les transferts de charges pour 132 K€, les cessions d'immobilisations pour 7 K€ et les produits exceptionnels pour 14 K€.

En ce qui concerne les produits 730 K€, ce sont les recettes d'exploitation. C'est le sujet qui va préoccuper le séminaire de cette fin d'après-midi.

On peut constater que nos recettes sont en nette augmentation + 206 K€ par rapport à l'an dernier, également en progression par rapport à l'objectif du budget primitif.

On constate que l'on a une progression nette de 206 K€ sur les produits propres de la Chambre, à savoir les prestations que nous réalisons ».

Luc DREVET : « La progression des produits propres compense environ la moitié de la baisse de la TFC ».

Jean-Pascal FICHERE, Trésorier : « C'était bon de le rappeler, merci.

La masse salariale représente 2 millions d'euros pour environ 27 ETP, les charges d'exploitation sont de 456 K€ en légère augmentation de 11 K€ (frais généraux et frais liés aux élections consulaires), les impôts et taxes sont au même montant que l'an dernier avec 40 K€, les investissements à 22 K€ et les annuités d'emprunts c'est ce que l'on rembourse à la CCIR pour les dettes sociales.

Le bilan est toujours assez solide dans la mesure où les immobilisations diminuent par le biais des amortissements avec 1 548 K€. Les actifs circulants sont stables à hauteur de 3 274 K€, on

voit que la trésorerie reste au même niveau satisfaisant pour l'instant avec 2 950 K€, donc un total bilan de 4 828 K€. Au niveau du passif, nous avons des fonds propres à hauteur de 3 661 K€. Il nous reste 578 K€ de dettes qui se réduisent par le fait de ce que l'on rembourse à la CCIR et les autres dettes, comme les dettes d'exploitation 580 K€ qui restent stables voire en légère baisse. On arrive à un total bilan de 4 828 K€ ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Jean-Pascal FICHERE et en l'absence d'Evelyne MUYARD, Présidente de la Commission des Finances, donne la parole à Laurent FOURNIER.

Laurent FOURNIER : « La Commission des Finances réunie le 17 mai 2022 relève avec satisfaction que le budget exécuté 2021 se clôture par un résultat positif malgré une nouvelle baisse de – 353 K€ de la Taxe pour Frais de Chambre, soit - 19% par rapport au budget exécuté 2020.

La Commission constate également que la baisse de la TFC 2021 a été compensée à la fois par une réduction de la masse salariale à hauteur de - 184K€ et par une augmentation du chiffre d'affaires et des conventionnements à hauteur de + 206K€.

La Commission souligne enfin la contribution des services de la CCI et la performance collective qui a permis de réaliser ce résultat.

La Commission des Finances formule un avis favorable sur ce Budget exécuté 2021 qui sera soumis pour approbation à l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2022 ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Laurent FOURNIER et donne la parole à Charlotte VILOLOT, Commissaire aux Comptes.

Charlotte VILOLOT, Commissaire aux Comptes : « Merci Monsieur le Président de me donner la parole. A l'issue de la présentation des comptes et de la lecture de l'avis de la Commission des Finances, je vais vous faire la lecture très succincte de notre rapport sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021. Nous certifions le résultat comptable qui relève de notre mission.

Nous vous remercions pour la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, et en vertu de laquelle nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale du Jura relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2021, tels qu'ils viennent de vous être présentés. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. A ce titre, nous nous devons de respecter les règles d'indépendance qui sont prévues par le Code de Commerce et le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. Je dois vous préciser que pour fonder notre opinion dans le référentiel d'audit utilisé, nous estimons que les éléments que nous avons pu collecter étaient suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Notre rapport est assez dense, il comprend des justifications et des appréciations qui tiennent notamment au fait de la prise en compte des impacts de la crise COVID tant sur 2020 que sur 2021. Les variations de périmètres et les effets dans l'activité vous ont été donnés. Egalement sur les engagements en matière sociale vis-à-vis de la CCI régionale suite au transfert de l'effectif qui avait eu lieu par le passé. Il y a un suivi des engagements sociaux qui est opéré et contrôlé d'année en année. On s'assure que les engagements qui incombent à la CCI du Jura sont estimés à leur juste niveau. Je ne m'attarderai pas plus et nos contrôles ont pu être probants.

On se doit également de faire des vérifications spécifiques sur les documents qui nous sont adressés et sur le respect de différentes dispositions réglementaires et/ou statutaires et je n'ai pas d'observation à vous adresser lors de cette assemblée générale.

En conclusion de nos travaux, je tiens à vous préciser que nous certifions que les comptes annuels 2021 sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé concernant la CCI du Jura ainsi que de la situation financière et du patrimoine (on parle du bilan qui a été évoqué comme étant solide et je ne fais que partager cette position tant en termes de trésorerie à ce jour, étant entendu que cela ne présage pas des ressources futures) mais en tous les cas, en termes de trésorerie figurant au 31 décembre 2021, nous confirmons la solidité du bilan et une certification sans réserve de notre part.

Je vous remercie ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale approuve le budget exécuté 2021 à l'unanimité.

BUDGET PRIMITIF 2022

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Luc DREVET.

Luc DREVET : « Je souhaite rappeler que nous sommes dans une présentation selon un calendrier très inhabituel de ce budget puisque nous sommes en principe tenu d'approuver ce budget primitif au plus tard le 30 novembre de l'année précédente. Il y a bien eu présentation d'un budget primitif dans les délais, mais la première version de ce budget a fait l'objet d'un rejet à l'unanimité moins une abstention de l'ensemble des membres de l'assemblée au motif que la répartition de la ressource fiscale décidée au niveau régional situait la baisse du Jura à un niveau très supérieur à celui des autres Etablissements (CCIR & CCIT).

Et depuis le 31 mars, nous sommes entrés dans une nouvelle phase puisqu'en l'absence d'un budget approuvé nous devons également soumettre toute décision d'investissement à une délibération de l'assemblée générale. En tout état de cause il était nécessaire, parce qu'une nouvelle répartition de TFC a été approuvée il y a quelques jours en assemblée générale de la CCI de Région, de soumettre un nouveau budget primitif à cette assemblée selon des modalités qui vont être présentées par le Trésorier, en prenant en compte le fait que l'on se trouve actuellement dans une situation très atypique et non durable, sous le contrôle de Monsieur le Secrétaire Général qui représente la tutelle ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Luc DREVET et donne la parole à Jean-Pascal FICHERE, Trésorier.

Jean-Pascal FICHERE, Trésorier : « Pour revenir sur le budget primitif 2022 sur lequel nous avons délibéré au mois de novembre 2021, il n'y a pas de modification substantielle sachant que maintenant la Taxe pour Frais de Chambre a été revue. Elle est un peu moins faible que ce que nous avons constaté au mois de novembre et dans sa répartition régionale, un effort de 48 K€ a été fait. Maintenant, au vu des négociations menées par le Président PARIZON, nous sommes

arrivés un niveau où l'on ne pourra pas négocier davantage. Je pense que nous sommes « condamnés » à adopter ce budget primitif en l'état.

La synthèse de ce budget primitif 2022 est la suivante :

Un montant de TFC de 1 384 K€ contre 1 737 K€ en 2021, soit une baisse de – 20 %.

Le résultat comptable : nous ne sommes pas capables d'équilibrer le budget en l'état, malgré les efforts qui vont être soulignés tout à l'heure, soit – 378 K€.

La capacité d'autofinancement sortirait à – 303 K€.

Un résultat budgétaire qui serait également insuffisant de – 408 K€.

Cela signifie que si on réalise ces dépenses selon le budget, nous ponctionnerions dans le fonds de roulement à hauteur de 400 K€ cette année, ce qui le ferait tomber à 2 100 K€.

Il n'y a pas péril à l'instant T mais néanmoins, on constate que la tendance ne sera pas supportable et c'est la raison pour laquelle nous nous réunirons en séminaire dès après cette Assemblée Générale ».

Jean-Pascal FICHERE, Trésorier présente ensuite le détail de ce budget primitif 2022 à l'appui du Powerpoint annexé au présent compte-rendu.

Le Président Jean-Pierre PARIZON remercie Jean-Pascal FICHERE et en l'absence d'Evelyne MUYARD, Présidente de la Commission des Finances, donne la parole à Laurent FOURNIER.

Laurent FOURNIER : « Je dois vous donner l'avis de la Commission des Finances sur ce budget primitif 2022 qui est tout à fait exceptionnel, vous l'aurez compris, à la fois dans le calendrier et dans les agrégats que vous n'avez probablement historiquement pas connus.

Les Membres de la Commission des Finances réunis le 17 mai 2022 relèvent les éléments suivants :

- Ce nouveau projet de budget primitif comporte toujours un résultat budgétaire négatif d'un montant totalement inédit dans l'histoire de la CCI du Jura à hauteur de -408K€.
- La légère amélioration du résultat prévisionnel par rapport au budget primitif initial pour un montant de +48K€ provient de la prise en compte dans la répartition modificative de TFC 2022 approuvée par l'Assemblée Générale de la CCIR du 19 mai 2022 de la clé « poids économique/poids budgétaire » à 46/54 telle que retenue par l'AG de CCI France, en lieu et place de la clé à 80/20 qui avait été retenue par l'Assemblée Générale de CCIR du 14 octobre 2021.

Toutefois, en dépit de cette légère amélioration, la Commission est amenée à formuler les mêmes constats que ceux figurant dans son précédent avis relatif au budget primitif 2022 initial :

- La répartition modificative de TFC 2022 comporte toujours une baisse de -20% pour la CCI du Jura par rapport à 2021. Cette baisse est à la fois insoutenable dans ses effets et inéquitable dans ses intentions au vu des écarts de réduction de TFC constatés entre les Etablissements.
- La CCI de Région, loin de se montrer exemplaire dans la part de baisse de TFC 2022 prise à sa charge, s'applique au contraire une réduction inférieure de près de moitié à la moyenne régionale (- 7 % au lieu de - 13 %). Cette mesure comporte un impact important sur la baisse de TFC supplémentaire à la charge de certaines CCIT qui ne bénéficient pas de l'une des péréquations mise en œuvre au niveau national.

- La répartition de TFC retenue au niveau régional pour 2022 a supprimé brutalement et sans préavis la péréquation mise en place depuis 2019 en faveur des CCI de BFC dites « intermédiaires » (- de 13 000 ressortissants) et non éligibles à l'une des péréquations nationales (SMAC et ZRR).
- Cette suppression est également pénalisante pour la CCI du Jura.

Au vu de l'ensemble de ces éléments et compte tenu du montant de la TFC 2022 attribué à la CCI du Jura dans le cadre de la répartition modificative approuvée par l'Assemblée Générale de la CCIR du 19 mai 2022, la Commission des Finances formule un avis défavorable sur le projet de budget primitif 2022 qui lui a été soumis.

Néanmoins, soucieuse de ne pas prolonger la situation atypique dans laquelle se trouve la CCI du Jura depuis le 31 mars en l'absence d'un budget voté par son Assemblée pour l'année en cours, la Commission des Finances recommande aux Membres Titulaires de la CCI du Jura d'approuver le Budget Primitif 2022 qui sera soumis à l'Assemblée Générale du 1^{er} juin 2022 sur la base de la répartition de TFC modificative notifiée au Jura par la CCI de Région ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne lecture du projet de délibération en rapport et en demande l'approbation aux Membres de l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale approuve le budget primitif 2022 avec 18 voix « pour », 1 voix « contre » et 3 abstentions.

RAPPORT D'ACTIVITE 2021 DE LA CCI DU JURA

Le Président Jean-Pierre PARIZON donne la parole à Luc DREVET, Directeur Général.

Luc DREVET : « Merci Monsieur le Président.

La présentation du rapport d'activité est un moment habituel puisque nous sommes tenus de rendre compte chaque année de l'activité de l'année antérieure puis de publier les temps forts de cette activité présentée en primeur à l'Assemblée Générale.

Nos têtes de chapitre correspondent aux principaux axes d'intervention retenus dans le précédent plan de mandature que l'on pourra reprendre tout à l'heure en les actualisant et les ajustant dans la partie ateliers du séminaire.

Pour le premier de ces axes « **Accompagner les entreprises dans leur transition numérique et leur transformation digitale** », notre équipe dédiée de trois personnes a poursuivi son action à la fois dans l'accompagnement des entreprises sur la digitalisation de leur activité.

De fait, une partie importante de l'activité de cette équipe est consacrée à contacter des entreprises pour toucher une partie de notre TFC. C'est donc du temps que l'on ne peut pas consacrer à de l'activité facturée par ailleurs. C'est important de le dire car cela pénalise

d'autant plus les petites CCI. Quand vous êtes dans une Chambre avec une équipe de dix personnes et qu'une ou deux d'entre elles réalisent ces actions protocole, il en reste toujours huit pour faire de l'accompagnement facturé. Ce n'est pas notre cas. Évidemment, notre propension à proposer des accompagnements selon des modalités de facturation s'en trouve fortement limitée. Néanmoins, nous avons continué à proposer des actions qui ont beaucoup de succès depuis plusieurs années telles que les WebSchool du Jura, le Club des Superdigeurs, les ateliers Google. Nous montons également en puissance sur la cyber sécurité dont certains d'entre vous ont connu de très près la problématique ; nous avons dans cette équipe de trois personnes, Bruno Gallet qui est responsable des systèmes d'information et également conseiller cyber sécurité et qui conduit des actions de sensibilisation en liaison avec l'ANSSI (Agence Nationale de la Sécurité et des Systèmes d'Information). Bruno Gallet a une compétence reconnue au niveau national puisqu'il vient d'être missionné par CCI France pour monter un référentiel sur la base d'un diagnostic et d'une évaluation de sécurité des systèmes, ce qui situe bien le niveau de compétences de notre collaborateur. Il a également proposé des formations RGPD qui rencontrent un franc succès.

Pour le deuxième axe « **Desserrer les contraintes de recrutement des entreprises par une politique d'attractivité territoriale volontariste et adaptée** », nous ne reviendrons pas sur le fond du sujet car vous êtes tous confrontés à des contraintes très fortes en la matière. La contribution que nous apportons modestement à notre niveau, avec les autres chambres consulaires depuis maintenant dix ans, c'est le développement de la Plateforme RH qui propose un certain nombre d'actions à la fois d'animation de la communauté des RH de nos entreprises, mais également des accompagnements sur des besoins de recrutement, l'organisation de forums emploi tout au long de l'année, l'animation de comités d'emploi dans les principaux bassins du Jura (Dole, Lons le Saunier, Saint-Claude). Ces accompagnements mis en place avec la Chambre de Métiers et la Chambre d'Agriculture font l'objet d'un financement à la fois du Fonds Social Européen et des services de l'État avec la DREETS.

La nouveauté 2021 de la Plateforme RH c'est le développement d'un site « Jura Recrute » qui a vocation à apporter une contribution supplémentaire à celle des réseaux constitués sur les problématiques de recrutement. Il fait le lien à la fois entre la mise en relation des offres et des demandes avec la possibilité pour les entreprises d'avoir une présentation attractive, valorisante et « à leur main » de l'activité qui est la leur, les points forts et les atouts qu'elles peuvent mettre en avant vis-à-vis des candidats. Nous allons solliciter prochainement les dirigeants pour alimenter en contenu ce type de profil. Ce qui est intéressant également, c'est que Jura recrute à un volet attractivité puisqu'il fait la promotion des points forts des territoires et nous allons le faire avec les EPCI et les communautés de communes. Puisque c'est aussi un enjeu très fort qui va se poursuivre dans la prochaine mandature avec les partenaires que sont le Département et les communautés de communes, il y a un lien évident entre l'attractivité et la possibilité de faire venir des nouveaux talents dont on a impérativement besoin pour irriguer les besoins de recrutement des entreprises. Cela passe par une politique d'attractivité très volontariste, dynamique dans un contexte de compétition aiguë entre les territoires. Même si nous avons des points forts (nous ne le répéterons jamais assez, le Jura et le premier territoire industriel par sa population active au niveau national). Pour autant, en termes d'attractivité il faut valoriser tout ce cadre de vie qui est intéressant en soulignant le fait que non seulement on vit bien dans le Jura, mais que nous ne sommes pas très loin non plus d'agglomérations ou de métropoles importantes et avec la possibilité de faire de très belles carrières, et notamment de faire doublement de belles carrières puisque nous avons tout un enjeu que l'on poursuit avec la Plateforme RH d'aide placements professionnelle des conjoints.

Toujours sur ces problématiques emplois, nous avons une action en matière d'orientation et de sensibilisation aux métiers en proposant des mini stages découverte à nos jeunes. Nous avons

également réalisé une belle opération avec la ville de Lons-le-Saunier l'an dernier avec la Course Orientation Commerce dans le cadre d'un dispositif régional où seules deux villes ont été retenues, à savoir Dijon et Lons-le-Saunier.

Concernant l'appui territorial, nous avons continué nos travaux avec les EPCI. Nous avons bouclé ce qui avait été entrepris en 2020 dans le cadre du Plan France Relance en apportant aux communautés de communes un appui sur la gestion du Fonds Régional des Territoires qui permettait, avec un abondement de la Région, de proposer des financements à leurs entreprises pour booster le redémarrage de leur activité. Nous avons travaillé avec un nombre important de Comcom pour les aider à instruire leurs dossiers (Bresse Haute Seille, La Grandvallière, Val d'Amour, Porte du Jura, Haut-Jura Arcade, La Plaine Jurassienne, Terre d'Emeraude, ECLA, Grand Dole et Champagnole Nozeroy Jura). En complément de cette action, nous avons poursuivi une politique d'assistance des Comcom sur des prestations d'écoute territoriale qui permettent d'amener aux décideurs locaux des informations sur les attentes et les besoins des entreprises de leur territoire.

Nous avons également poursuivi l'action sur le Contrat de Transition Ecologique et Industrielle qui a la particularité d'être un contrat de transition écologique et territoires d'industrie, c'est un mixte des deux. Nous assurons l'animation de ce contrat pour trois ans dont 2022 sera la dernière année.

Ce chantier de l'attractivité que je viens d'évoquer va se poursuivre fortement dans la prochaine mandature, avec une dynamique qui a été créée autour du département dont on se félicite et se réjouit.

Concernant le tourisme, nous avons poursuivi notre partenariat avec l'ADEME, l'UMIH 39, le CRT autour du Fonds Tourisme Durable qui permet aux restaurateurs et hébergeurs d'accélérer leur transition écologique. Ce sont des diagnostics et des accompagnements que nous proposons à ces professionnels.

Pour le troisième axe « **Soutenir l'innovation, le développement durable et les pratiques éco-performantes des entreprises** », vous trouvez dans ce rapport d'activité un certain nombre de statistiques sur les accompagnements qui ont été proposés et cela fera partie tout à l'heure des sujets qui seront abordés par Vincent BOUCINHA. Nous avons notamment dans le cadre du plan de relance accompagné un certain nombre de projets industriels à travers l'action de l'un de nos conseillers, Emmanuel VALLET, qui a suivi 66 projets dont 12 dossiers plans de relance État ou région, ce qui a permis de lever 21 millions d'investissements pour 6 millions d'aides obtenues avec des subventions pouvant aller jusqu'à 90 %. Nous avons également accompagné des entreprises sur le montage de dossiers Industrie du Futur, avec 11 projets, 220 000 € d'investissements pour 110 000 € d'aides/subventions obtenues ; nous avons également accompagné des projets d'innovations produits ou process et enfin des projets appui conseil stratégiques.

Nous avons également conduit des actions dans le cadre de programmes régionaux avec une coordination de la CCI de Région et des autres CCI Territoriales notamment le Programme Perf qui a été lancé par l'ADEME qui concerne plus spécifiquement des problématiques énergétiques.

Pour le quatrième axe « **Affirmer la place prépondérante de la CCI du Jura au sein du dispositif régional et territorial de l'appui à la création, au suivi de la jeune entreprise et à la transmission** », nous avons poursuivi nos actions en liaison pour partie avec certaines collectivités, notamment avec le dispositif La Fabrique à Entreprendre, l'objectif étant de rassembler les acteurs du développement économique, rendre visible les différents parcours de la création d'entreprise, partager les bonnes pratiques et innover, garantir aux porteurs de projets un parcours de création d'entreprise de qualité par des professionnels de

l'accompagnement et du financement. Nous avons également poursuivi nos réunions régulières des Matinales de l'Entrepreneur au cours desquelles on rentre sur des sujets d'actualité très précis pour faciliter l'information et la décision de la jeune entreprise. Toujours également le dispositif Fabrique ta Boite et bien entendu, la poursuite de l'action conduite dans le cadre du Service d'Intérêt Economique Général, dispositif financé par le Conseil Régional, qui compte trois phases d'accompagnement : une phase de premier accueil ouvert à tous les porteurs de projets qui souhaitent que nous les assistions et les aidions dans l'évaluation critique et constructive de leur projet avec ensuite, pour ceux qui le souhaitent, la possibilité de s'engager dans un parcours où nous leur proposons là aussi un accompagnement sur l'élaboration de leur stratégie commerciale, la faisabilité financière de leur projet (sans marcher sur les plates-bandes des experts comptables, je m'empresse de le préciser). Nous sommes là pour faciliter en amont l'élaboration des projets avant que les professionnels dont c'est la vocation ne prennent la main sur la durée bien évidemment. Dans ce dispositif SIEG, nous avons un accompagnement de la jeune entreprise une fois constituée sur les trois premières années pour éviter les erreurs de parcours en début de sa vie.

La semaine de la création d'entreprise est un temps fort annuel que l'on conduit avec les autres CCI de la région. Pour des raisons sanitaires, les deux dernières éditions étaient un peu plus virtuelles que les précédentes, mais nous réussissons toujours à mobiliser un nombre conséquent d'entreprises autour de ces problématiques. Sur le sujet de la transmission/reprise, nous utilisons toujours le réseau TransEntreprise qui est aujourd'hui déployé sur 92 départements en France et qui permet de faciliter la mise en relation des cédants-repreneurs et de les assister dans la première phase de mise en contact mais également d'opérer un premier défrichage des projets de part et d'autres. C'est un sujet sur lequel on reviendra dans la partie séminaire car il y a un potentiel important que nous sommes loin d'avoir approfondi. Ce n'est pas complètement simple, mais encore une fois, compte tenu des enjeux de nombre de dirigeants qui sont sous l'effet du baby-boom très proches de la fin de leur activité, c'est évidemment une priorité du territoire sur laquelle il va falloir que nous apportions de notre contribution.

Nous avons également travaillé en début d'année 2022 à la mise en place du dispositif APESA existant au niveau national. Ce dispositif consiste à accompagner les dirigeants en difficulté économique et pour lesquels cette difficulté génère de la détresse psychologique. Bien évidemment, avec ce que l'on a vécu dans un passé récent et ce que l'on pourrait vivre sous l'effet des crises en cours que l'on connaît, malheureusement ce dispositif pourra être amené à être sollicité dans les prochains mois. Il permet de mettre autour de la table tout un ensemble de professionnels qui ont vocation à être à l'écoute de ces détreesses et à proposer aux dirigeants qui le souhaitent une première prise en charge par des thérapeutes avec également un petit levier financier, puisque les personnes qui sont concernées par ces détreesses ont souvent non seulement une difficulté économique de leur entreprise mais parfois de graves difficultés financières personnelles. C'est pourquoi il était important que nous les aidions à ce niveau-là.

On termine par quelques statistiques sur ce que l'on nomme le régalien.

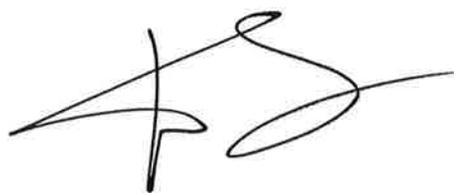
Le centre de formalités des entreprises à conserver une activité très dynamique que ce soit à la fois au niveau de l'enregistrement des nouvelles entreprises ou des modifications de situation.

Les formalités internationales ont redémarré très fort après la COVID et l'activité a retrouvé la jauge d'avant crise, que ce soit sur les certificats d'origine ou sur les carnets ATA et nous avons une équipe de deux personnes qui s'investit à plein temps sur ses activités.

J'en ai terminé pour cette présentation. Encore une fois, nous aurons l'occasion de revenir et d'approfondir dans le cadre des ateliers qui se tiendront à l'issue de cette séance car il y a encore beaucoup de chantiers sur lesquels nous pouvons faire plus et mieux ».

Le Président Jean-Pierre PARIZON, remercie Luc DREVET. En l'absence de questions diverses l'ordre du jour étant épuisé, il lève la séance.

Le Président



Jean-Pierre PARIZON

Les Secrétaires



Patrick JANAND / Florence PUIG

ANNEXES



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 1^{er} JUIN 2022

BUDGET EXECUTE 2021

Nous vous adressons le Budget Exécuté 2021, validé par le Commissaire aux Comptes. Ce document est assorti de toutes les annexes et adapté aux règles budgétaires et comptables de la circulaire ministérielle du 30 mars 1992 et au règlement ANC (Autorité des Normes Comptables) N° 2014-03. Vous trouverez ci-dessous une version synthétique de ce budget exécuté, le détail des comptes de charges et de produits par budget.

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Jura a respecté les décisions prises en Assemblée Générale.

Le budget exécuté 2021 de la CCI du Jura se clôture par un résultat budgétaire positif de 22 437,01 € et un résultat comptable positif de 7 090,63 €.

Pour rappel, le budget rectificatif faisait apparaître un résultat budgétaire positif de 9 982,00 € ainsi qu'un résultat comptable positif de 14 675,00 €.

Le budget exécuté 2021 se présente de la manière suivante :

N° Cpte	CHARGES	2020 EFFECTUE	2021 RECTIFICATIF	2021 EFFECTUE	DIFF. BE20/BE21
60	ACHATS	88 800,32	87 400,00	94 751,27	5 950,95
61	SERVICES EXTERIEURS	257 876,10	252 270,00	244 419,20	-13 456,90
62	TRAVAUX ET PRESTATIONS	96 199,21	124 900,00	111 748,78	15 549,57
63	IMPOTS ET TAXES	31 630,75	38 100,00	40 276,04	8 645,29
64	FRAIS DE PERSONNEL	2 190 805,45	1 981 745,00	2 006 226,85	-184 578,60
65	CHARGES DE GESTION COURANTE	8 577,28	0	7,49	-8 569,79
656	AUTRES CONTRIBUTIONS	3 179,09	1 000,00	4 679,09	1 500,00
66	INTERETS DES EMPRUNTS	0,00	0,00	0,00	0,00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 019,03	0,00	1 767,00	747,97
69	IMPOT SOCIETE	58,00	1 000,00	233,00	175,00
86	DEPENSES EN CAPITAL	168 858,41	54 793,00	101 891,02	-66 967,39
	AJUSTEMENT DETTES SOCIALES				
	TOTAL DES CHARGES	2 847 000,64	2 541 208,00	2 605 996,74	-241 003,90
	CONTRIBUTIONS AUX SERVICES	54 930,20	39 839,00	37 699,00	-17 231,20
	Enseignement – Formation				
	Virement/Fonds de Roulement	730 868,42	9 982,00	22 437,01	-708 431,41
	TOTAL GENERAL	3 632 799,26	2 591 029,00	2 666 132,75	-966 666,51

N° Cpte	PRODUITS	2020 EFFECTUE	2021 RECTIFICATIF	2021 EFFECTUE	DIFF. BE20/BE21
70	RECETTES D'EXPLOITATION	316 980,54	453 800,00	449 338,93	132 358,39
741	RESSOURCE FISCALE	2 134 807,00	1 726 000,00	1 737 305,37	-397 501,63
743	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	206 565,77	215 050,00	280 867,54	74 301,77
758	PRODUITS DIVERS DE GESTION	67,41	14 000,00	14 143,56	14 076,15
764	PRODUITS FINANCIERS	5 537,34	5 000,00	7 267,31	1 729,97
771	PRODUITS EXCEPTIONNELS	592,67	0,00	7 125,00	6 532,33
791	TRANSFERT DE CHARGES	384 848,33	137 340,00	132 386,04	-252 462,29
	Dont salaires transférés à l'EMC	340 691,32	107 840,00	106 315,18	
875	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00
	CESSION D'IMMOBILISATIONS	528 470,00	00,00	00,00	00,00
	AJUSTEMENT DETTES SOCIALES				
□	CONTRIBUTIONS DES SERVICES	54 930,20	39 839,00	37 699,00	-17 231,20
	Service Enseignement - Formation				
	Prélèvement/Fonds de Roulement				
	TOTAL GENERAL	3 632 799,26	2 591 029,00	2 666 132,74	6 966 666,51

Le résultat de l'exercice se décompose comme suit :

Rapprochement résultat comptable et résultat budgétaire

Résultat budgétaire	+ 22 437,01
Neutralisation des emplois	
• Immobilisations	+ 22 639,00
• Remboursement dette sociale	+ 79 252,00
Neutralisation des ressources	
• Cession immobilisation	- 27 825,00
Dotation aux amortissements	- 100 356,00
Reprise sur provisions	+ 10 944,00
Résultat comptable	+ 7 090,00

Chiffre d'affaires					
	EXECUTE 2020	RECTIFICATIF 2021	EXECUTE 2021	% E21/E20	% R21/E21
Espace Entreprendre	78 141,71	86 100,00	102 091,60	23%	16%
<i>Dont CFE*</i>	68 908,00	67 000,00	80 293,40	14%	17%
Industrie	26 040,00	77 000,00	68 340,00	62%	-13%
Prestation TIC	10 376,67	35 000,00	32 211,60	68%	-9%
Développement Territorial	16 560,00	49 500,00	51 748,10	68%	4%
Développement Durable	15 156,70	9 800,00	3 442,50	-100%	-100%
AGEFICE	4 510,00	7 000,00	5 900,00	24%	-19%
Emploi RH	18 704,00	10 000,00	9 890,00	-89%	-1%
Formalités internationales	96 170,66	95 000,00	104 608,76	8%	9%
Locations	51 320,80	39 400,00	50 356,37	-2%	2%
Prestations EMC / SAS	0,00	35 000,00	20 750,00	100%	-69%
TOTAL CHIFFRES D'AFFAIRES	316 980,54	453 800,00	449 338,93		
VARIATION / Exécuté 2020		136 819,49	132 358,39		
%		43%	42%		
VARIATION /Rectif 2021			- 4 461,07		
%			-1%		

La différence globale des chiffres d'affaires, entre le budget exécuté 2020 et 2021 est donc de +132 358,39€.

Conventionnements					
	EXECUTE 2020	RECTIFICATIF 2021	EXECUTE 2021	% E21/E20	% R21/E21
Espace Entreprendre	45 445,14	37 500,00	21 123,02	-115%	-78%
Industrie	5 247,00	0,00	17 664,00	70%	100%
Prestation TIC	51 928,00	20 000,00	25 510,00	-104%	22%
Développement Territorial	0,00	23 750,00	10 769,00	100%	51%
Développement Durable	19 700,00	17 500,00	23 618,00	17%	26%
CTEI Grand Dole	28 238,30	53 700,00	50 953,70	45%	-5%
Apprentissage	0,00	0,00	37 417,00	100%	100%
Emploi RH	55 242,33	62 600,00	83 416,51	34%	25%
Versement Taxe apprentissage	765,00	0,00	363,02	-111%	100%
Autres (CCIR : Diag. Ecologique et numérique)	0,00	0,00	10 033,29	100%	100%
TOTAL CONVENTIONNEMENTS	206 565,77	215 050,00	280 867,54		
VARIATION / Exécuté 2020		8 484,23	74 301,77		
%		4%	36%		
VARIATION /Rectif 2021			65 817,54		
%			31%		

La différence globale des conventionnements, entre le budget exécuté 2020 et 2021 est donc de +74 301.77€.

Le total du chiffre d'affaires ainsi que des conventionnements pour :

- 2021 : 730 206,47€ soit une progression de 206 659,93€ par rapport à 2020 (+39.47%)
- 2020 : 523 546,54€ soit une diminution de -154 510,37€ par rapport à 2019 (- 22.79 %)

En parallèle, l'évolution de la ressource fiscale était de :

- 2021 : 1 737 305 € soit une diminution par rapport à 2020 de -397 502€ (-19%)
- 2020 : 2 134 807€ soit une augmentation par rapport à 2019 de 140 162€ (+ 7 %)

Le fonds de roulement net au 31/12/2021 est de 2 949 558,16 €, représentant 378 jours de charges.

PROJET DE DELIBERATION

Vu les articles R.712-15 et A.712-20 du code du commerce,

Après avoir entendu :

- L'exposé du Trésorier,
- L'avis de la Commission des Finances,
- Le rapport du Commissaire aux comptes,

Le Président Jean-Pierre PARIZON soumet au vote de l'Assemblée Générale la délibération portant sur le Budget Exécuté 2021 de la CCI du Jura.

L'Assemblée Générale de la CCI du Jura du Mercredi 1^{er} juin 2022

APPROUVE

Le Budget Exécuté 2021 de la CCI du Jura, sur la base des principaux chiffres clés suivants :

- **Total du bilan : 4 828 247,73 €**
- **Un résultat comptable de : 7 090,63 €**
- **Une capacité d'autofinancement de : 117 203,03 €**
- **Un résultat budgétaire de : 22 437,01 €**
- **Produit fiscal disponible CCIJ 2022 : 1 737 305,37 €**
- **Fonds de roulement net en fin d'exercice : 2 691 744,54 €**

DÉCIDE d'affecter le résultat en totalité au compte de report à nouveau.

→ VOTE



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU MERCREDI 1^{ER} JUIN 2022

BUDGET PRIMITIF 2022

L'Assemblée Générale de la CCI BFC du 19 Mai 2022 a approuvé une répartition modificative de la TFC 2022, sur la base de la clé de répartition poids économique / poids budgétaire à 46/54 telle que retenue au niveau national, en lieu et place du ratio 80 / 20 qui avait été retenu dans la répartition initiale. Cette modification représente pour la CCI du Jura une amélioration de 48 K€ par rapport au montant initialement prévu, soit une TFC 2022 de 1 384 K€ au lieu de 1 336 K€. Le montant de la TFC pour 2022 serait donc toujours en baisse de 342 K€, soit – 20 % par rapport à la TFC 2021 (1 737 K€). Il s'agit toujours de la baisse de TFC la plus importante constatée au niveau régional (voir ci-dessous).

		TCCI 2022 54% Poids budgétaire 46% Pesée eco. 2021	POUR MÉMOIRE BP 2022 20% Poids budgétaire 80% Pesée eco. 2021	BR 2021	Baisse en % MODIF TCCI 2022 / BR 2021
CCIR		4667	4667	5029	-7%
CCI 21	CCI MDB	5629	5680	3349	-15%
CCI 71				3281	
CCI 25	CCI SD	3628	3639	2975	-16%
CCI 70				1334	
CCI 39		1384	1336	1726	-20%
CCI 58 (SMAC ZRR)		1238	1238	1235	0%
CCI 89		1667	1630	2048	-19%
CCI 90 (SMAC)		950	950	950	0%

Malgré les économies envisagées et les efforts pour augmenter les produits d'exploitation, le projet de budget primitif 2022 fait toujours apparaître un résultat budgétaire déficitaire de - 408 778 € avec un résultat comptable négatif de - 378 085 € pour une capacité d'autofinancement également négative de - 303 085 €.

Ce projet de budget primitif 2022 se présente de la manière suivante :

	EXECUTE 2020	EXECUTE 2021	PRIMITIF 2022	Différence BP22/BE21
Ressource Fiscale	2 134 807,00	1 737 305	1 384 000	-353 305
Chiffre d'affaires	316 980,54	449 339	513 300	63 961
Subventions	206 565,77	280 868	168 500	-112 368
Reprise provisions	33 017,63	-	-	-
Autres produits	384 915,74	146 530	29 500*	-117 030
Contributions reçues des services	-	-	-	-
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 076 286,68	2 614 041,44	2 095 300,00	-518 741,44
PRODUITS FINANCIERS	5 537,34	18 211,31	5 000,00	-13 211,31
PRODUITS EXCEPTIONNELS	529 062,67	7 125,00	-	-7 125,00
TOTAL DES PRODUITS	3 610 886,69	2 639 377,75	2 100 300,00	-539 078

*Fin de la refacturation EMC

Achats et charges externes	397 962,15	450 919	432 570	-18 349
Personnels mis à disposition	2 235 718,93	2 006 227	1 934 515	-71 712
dont personnel mis à disposition EMC	340 418,08	106 315	-	-106 315
Impôts et taxes	31 630,75	40 276	34 300	-5 976
Dotation aux amortissements et provisions	131 706,44	100 356	75 000	-25 356
Autres charges	11 753,37	4 684	1 000	-3 684
Contribution versée aux services	-	-	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION	2 808 771,64	2 602 462,12	2 477 385,00	-125 077
CHARGES FINANCIERES	8 059,99	-	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	387 669,14	29 592,00	-	-29 592
IMPOTS SUR LES SOCIETES	58,00	233,00	1 000,00	767
TOTAL DES CHARGES	3 204 558,77	2 632 287,00	2 478 385,00	-153 902

RESULTAT COMPTABLE	406 327,92	7 090,63	- 378 085,00	-385 176
---------------------------	-------------------	-----------------	---------------------	-----------------

CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	371 256,83	117 203,00	- 303 085,00	-420 288
-----------------------------------	-------------------	-------------------	---------------------	-----------------

Investissements (dont SIFCO 60K€)	27 256,41	22 639	70 000	47 361
Engagements Sociaux	141 602,00	79 252	35 693	-43 559
Opérations entre services	-	-	-	-
Autres emplois	-	-	-	-
TOTAL DES EMPLOIS	168 858,41	101 891,02	105 693,00	3 802
Cessions/Diminutions d'actifs immobilisés	528 470,00			-7 125
Subventions d'équipement perçues	-	-	-	-
Emprunts contractés	-	-	-	-
Opérations entre services	-	-	-	-
Autres ressources	-	-	-	-
TOTAL DES RESSOURCES	528 470,00	7 125	-	- 7 125
RESULTAT BUDGETAIRE	730 868,42	22 437,01	- 408 778,00	-431 215

FOND DE ROULEMENT	2 669 568,53	2 628 358,00	2 144 580,04	-483 778
--------------------------	---------------------	---------------------	---------------------	-----------------

Immobilisations	1 643 188,39	1 548 590,01	1 740 328,88	191 738,87
Placements et liquidités	2 821 347,09	2 949 558,16	2 557 962,79	-411 595,37
Autres éléments d'actif	510 934,29	330 099,56	4 643,69	-305 455,87
TOTAL ACTIF	4 975 469,77	4 828 247,73	4 302 935,36	-525 312,37
Fonds propres	3 248 068,29	3 654 396,21	3 669 071,21	14 675,00
Résultat de l'exercice	406 327,92	7 090,63	-378 085,00	-385 175,63
Subventions d'investissement				0,00
Provisions				0,00
Dettes financières (emprunts)				0,00
Autres dettes (solde concession aéroportuaire)	350 047,71	350 047,71	350 047,71	0,00
Dettes sociales CCIR	308 052,00	228 800,00	243 875,00	15 075,00
Autres éléments passif	662 973,85	587 913,18	418 026,44	0,00
TOTAL PASSIF	4 975 469,77	4 828 247,73	4 302 935,36	-525 312,37

LES FAITS MARQUANTS

A - Les effectifs

	EXECUTE 2020	EXECUTE 2021	PRIMITIF 2022
ETP	30,40	27,80	26,79
dont personnel mis à disposition EMC	5,71	0,81	0
Masse salariale TOTALE	2 191 K€	2 006 K€	1 934 K€

B - Ressource Fiscale

en K €	EXECUTE 2020	EXECUTE 2021	PRIMITIF 2022
Ressource Fiscale	2 135	1 737	1 384
variation / BE2020		-18,64 %	-35,18 %
variation / BE2021			-20,32 %

C - Chiffre d'affaires

	EXECUTE 2020	EXECUTE 2021	PRIMITIF 2022	% BP22/BE21
Espace Entreprendre	78 141,71	102 091,60	123 600,00	21,07%
Industrie	41 196,70	68 340,00	70 000,00	2,43%
Développement Durable	-	3 442,00	6 800,00	97,56%
CONSEIL TIC	10 376,67	32 211,60	45 000,00	39,70%
Développement Durable	16 560,00	51 748,10	31 500,00	-39,13%
AGEFICE	4 510,00	5 900,00	7 000,00	18,64%
Emploi RH	18 704,00	9 890,00	10 000,00	1,11%
Formalités internationales	96 170,66	104 608,76	105 000,00	0,35%
Locations / Prestations EMC	50 580,96	71 106,37	114 400,00	60,89%
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	316 240,70	449 338,43	513 300,00	14,23%
VARIATION		133097,73	197 059,30	
%		42%	62%	

D - Conventions

	EXECUTE 2020	EXECUTE 2021	PRIMITIF 2022	% BP22/BE21
Espace Entreprendre	45 445,14	21 123,02	29 000,00	-37,29%
Industrie	5 247,00	17 664,00	0,00	-100%
Développement Durable	19 700,00	23 618,00	22 500,00	-4,73%
Prestations TIC	51 928,00	25 510,00	10 000,00	-60,80%
Développement Territorial	0,00	10 769,00	5 000,00	-53,57%
Emploi RH	55 242,33	83 416,51	62 000,00	-25,27%
AGEFICE	0,00	363,02	0,00	-100%
Apprentissage	765,00	37 417,00	0,00	-100%
CTEI GRAND DOLE	28 238,30	50 953,70	40 000,00	21,50%
Autres	0,00	10 033,29	0,00	-100%
TOTAL CONVENTIONNEMENTS	206 565,77	280 867,54	168 500,00	-40,01 %
VARIATION		74 301,77	-38 065,70	
%		36%	-18%	

E - Fonds de roulement

en K €	EXECUTE 2020	EXECUTE 2021	PRIMITIF 2022
Fond de roulement	2 669	2 628	2 096
en jours	346	378	309

PROJET DE DELIBERATION

Vu les articles R.712-14 et A.712-20 du code de commerce,

Après avoir entendu :

- L'exposé du Trésorier,
- L'avis de la Commission des Finances,

Le Président Jean-Pierre PARIZON soumet au vote de l'Assemblée Générale la délibération portant sur le Budget Primitif 2022 de la CCI du Jura.

L'Assemblée Générale de la CCI du Jura du Mercredi 1^{er} juin 2022

APPROUVE

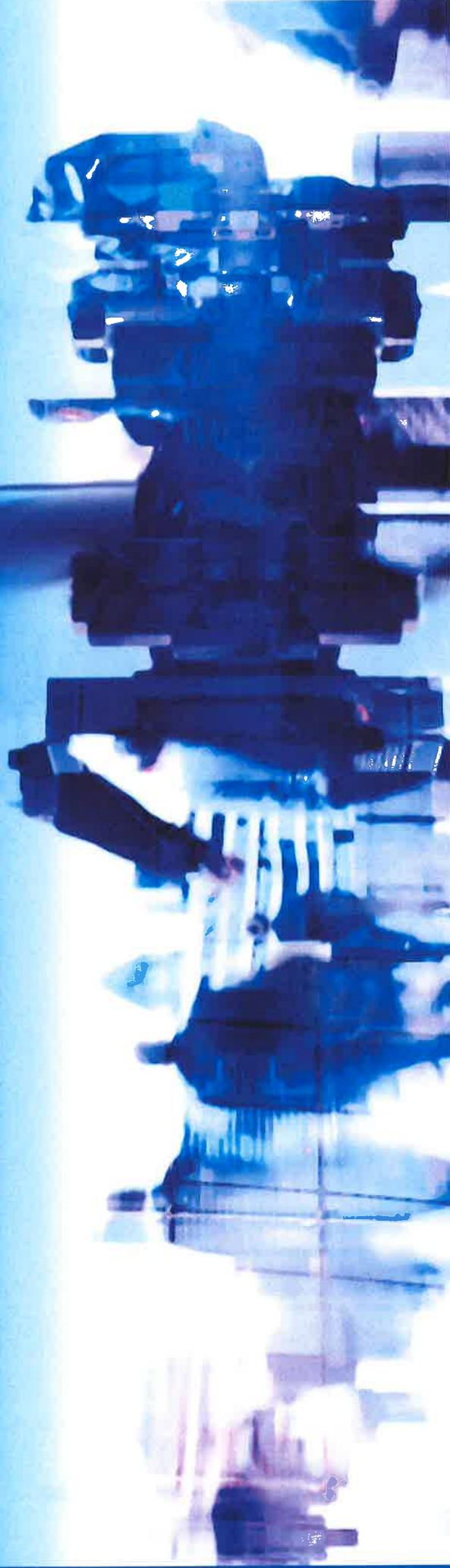
Le Budget Primitif 2022 de la CCI du Jura, sur la base des principaux chiffres clés suivants :

- **Total du bilan : 4 302 935,36 €**
- **Un résultat comptable de : - 378 085,00 €**
- **Une capacité d'autofinancement de : - 303 085,00 €**
- **Un résultat budgétaire de : - 408 778,00 €**
- **Produit fiscal disponible CCIJ 2022 : 1 384 000 €**
- **Fonds de roulement net en fin d'exercice : 2 144 580,04 €**

→ VOTE

Rapport d'activité 2021

Retour sur une année d'actions
au service des entreprises et
des territoires



Objectif : transformation

À l'heure de présenter ce rapport d'activité 2021, soulignons que, cette année encore, les équipes de la CCI du Jura ont su par leur engagement compenser une nouvelle baisse de -17 % de la ressource fiscale attribuée à notre Établissement. Chacun et chacune ont participé dans leur champ de compétence à la mutation du modèle économique du réseau des CCI engagée depuis 10 ans.

Mais 2022 va à présent marquer une étape encore plus décisive avec une nouvelle baisse de -20% de notre ressource historique (-50 % depuis 2017), la plus importante au niveau régional. Pour absorber ce nouveau choc, seul un plan de transformation d'envergure permettra de pérenniser l'activité notre Chambre de Commerce et d'Industrie en évitant d'hypothéquer son avenir.

Cette stratégie nécessite en premier lieu d'analyser la pertinence de l'offre d'accompagnement actuellement proposée par la CCI à ses entreprises tout en identifiant également de nouvelles formes d'intervention et de services.

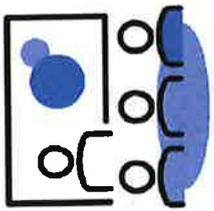
Mais cette double démarche suppose aussi de mettre en perspective la qualité de l'expertise actuellement détenue et celle que nous devons acquérir pour satisfaire de nouveaux besoins en intégrant à notre effectif des profils de Conseillers d'entreprises qui nous permettront d'élargir davantage notre offre de services et notre part de marché dans l'ensemble du territoire.

En ce début de mandature, nous sommes tous mobilisés, élus et collaborateurs, pour réussir plus que la transformation d'un modèle, une nouvelle étape dans la double finalité de l'action de notre CCI : celle d'un corps intermédiaire et tiers de confiance pour la défense de vos intérêts et celle d'un opérateur de premier rang sur le marché du conseil pour l'accompagnement de vos projets.

Vive la transformation !

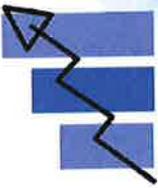
Jean-Pierre Parizon
Président

Luc Drevet
Directeur Général



61

événements et ateliers thématiques en présentiel et webinar



160

entreprises accompagnées au financement



74

entreprises accompagnées dans leur transition numérique



22

newsletters Juraneews

10

newsletters Jura Infos Commerce



1417

Contacts CCI pour la Plateforme RH Jura



686

abonnés à CCI du Jura



60

entreprises accompagnées sur le thème du Développement Durable



1864

formalités traitées par le CFE



4028

formalités internationales traitées



913

abonnés à la page CCI JURA



409

porteurs de projet et cédants accompagnés



142

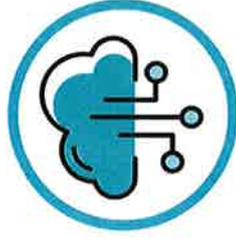
emailings envoyés



4300

abonnés @CCI_DU_JURA

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LEUR TRANSITION NUMÉRIQUE ET LEUR TRANSFORMATION DIGITALE



UNE OFFRE DE SERVICES SUR MESURE

L'objectif est de continuer à développer des actions spécifiques à destination de nos ressortissants afin d'**améliorer la compétitivité** de leurs entreprises par un usage pragmatique du numérique, de démocratiser ces usages à travers des actions de sensibilisation, de conseil et d'accompagnement. À cet effet, la CCI du Jura propose un Espace dédié aux entreprises et aux porteurs de projets qui souhaitent développer des process et des services à partir de compétences issues du digital..

BOOSTER SA COMMUNICATION ET SON MARKETING DIGITAL

«Diagnostic», «accompagnement», «formation», «analyse», «stratégie» sont les principaux objectifs des différentes formules d'accompagnement personnalisées proposées par l'Espace Compétences Digitales afin d'optimiser la compétitivité des entreprises. Dans le domaine professionnel, le but de la communication digitale est de transmettre des messages, des valeurs ou encore des résultats qui vont attirer l'attention des internautes cibles et **améliorer la visibilité** d'une entreprise. Quant au marketing digital il se penche sur des questions d'offres et d'expériences utilisateur sur le web. Nos prestations : Diagnostic Communication Digitale / Accompagnement montage plan de communication/

Réseaux sociaux : lesquels avec quelle ligne éditoriale ? / Créer, animer, référence un site / Mettre en place des e mailings respectant le RGPD / Création et retouches de visuels / etc.

CLUB DES SUPERDIGITEURS

L'**Espace Compétences Digitales** de la CCI du Jura accompagne et forme tout au long de l'année les entreprises sur 3 thématiques : la **communication digitale**, la **cybersécurité** et le **RGPD**. Dans le cadre de la 1ère thématique, la communication digitale, il était important de garder le contact avec les entreprises accompagnés durant un moment convivial, c'est de ce constat qu'est né le Club SuperDigtueur. Ce club se réunit 3 fois par an et existe tout au long de l'année au sein d'un groupe Facebook privé qui lui est dédié. Au programme des rencontres : échanges d'expériences, zoom sur les progressions, point d'actualités, présentation d'un nouvel outil pratique pour booster sa communication en ligne.



LA WEBSCHOOL DU JURA

En **2021** la webschool a réuni plus de 100 personnes à travers **6 webinaires** : **valoriser son entreprise** sur les réseaux sociaux, sortez vos données du frigo, les podcast, la vidéo, business et réseaux sociaux, la publicité sur les réseaux sociaux.

NOUVEAUTÉ 2021 : LES ATELIERS GOOGLE

Les consommateurs ont massivement adopté des **pratiques digitales** pour effectuer leurs achats pendant les périodes de confinement et de fermetures administratives. Les professionnels ont dû s'adapter rapidement pour répondre à cette demande.

Ces nouveaux modes de consommation ont perdurer, et en cette période de relance, la numérisation des entreprises reste un chantier prioritaire. C'est pourquoi les CCI de Bourgogne Franche-Comté et Google **Ateliers Numériques** organisent en coopération des webinaires pour aider les entreprises de la région à s'approprier ou à mieux maîtriser les usages numériques dans le cadre de leur développement.

En 2021, **6 ateliers** ont rassemblés une centaine d'établissements jurassiens et plus de **500 établissements** en Bourgogne France Comté.

CYBERSÉCURITÉ : 2021 LES HACKERS TOUJOURS PLUS VIRULENTS

Malgré une année 2020 qui avait tiré la sonnette d'alarme, 2021 a encore été marquée par un très grand nombre d'**attaques informatiques** réussies. Les **cyberattaques** ont continué d'impacter durement les entreprises, et notamment les TPE/PME qui restent une cible de choix, dû à des systèmes d'information encore largement vulnérables et un retard pris en matière de sécurité informatique face à des cybercriminels de plus en plus compétents et organisés.

Le recours au télétravail qui s'est fortement développé ces derniers temps a eu également un impact sur le nombre de cyberattaques, face à des collaborateurs qui deviennent plus exposés aux risques et mal sensibilisés.

La médiatisation de ces attaques a fait prendre conscience aux entreprises du sérieux de la menace cyber, pourtant, nombre d'entre elles n'ont pas encore pris les mesures qui s'imposent pour protéger convenablement leurs systèmes d'information.

La cybersécurité est un enjeu majeur qui concerne toutes les sociétés, quelle que soit leur taille et leur domaine d'activité. Il est primordial de **transmettre** à l'ensemble des salariés une **culture de la sécurité** informatique, de bien appréhender les obligations liées au traitement des données personnelles, et **renforcer les mesures de cybersécurité** au quotidien.

Pour vous accompagner dans cette démarche, la CCI du Jura a mis en place plusieurs prestations :

• Diagnostic cybersécurité

Réalisé dans votre entreprise, ce diagnostic consiste à :

- **Analyser la sécurité de l'information** au sein de votre entreprise tant au niveau technique qu'organisationnel.
- **Fournir des préconisations concrètes** basées sur la norme ISO 27002 (bonnes pratiques sur l'ensemble des domaines de la sécurité de l'information)
- **Mettre en évidence les axes d'amélioration** et définir les priorités à travers un plan d'actions.
- **Disposer d'un diagnostic** indépendant de toutes

solutions techniques et s'adaptant à l'architecture de votre entreprise quelle que soit sa taille

- Initier la mise en œuvre d'un Système de Management de la Sécurité de l'Information basé sur l'amélioration continue (27001)
- Devenir Cyber résilient

Vous bénéficiez de l'accompagnement d'un conseiller certifié : ISO/CEI 27001 (Management de la sécurité de l'information), ISO/CEI 27005 (Gestion des Risques), EBIOS Risk Manager.

• Sensibilisation à la cybersécurité

Vos collaborateurs sont la première et dernière barrière contre les cyberattaques. L'erreur humaine étant impliquée dans plus de 90 % des incidents de sécurité, Il est indispensable que l'ensemble de vos salariés soient sensibilisés à la cybersécurité pour comprendre les cyberattaques, les détecter, adopter les bonnes pratiques et acquérir les bons réflexes. Développer une culture sécurité de ses collaborateurs permettra de déjouer bon nombre de cyberattaques.



DESSERRER LES CONTRAINTES DE RECRUTEMENT DES ENTREPRISES PAR UNE POLITIQUE D'ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE VOLONTARISTE ET ADAPTÉE

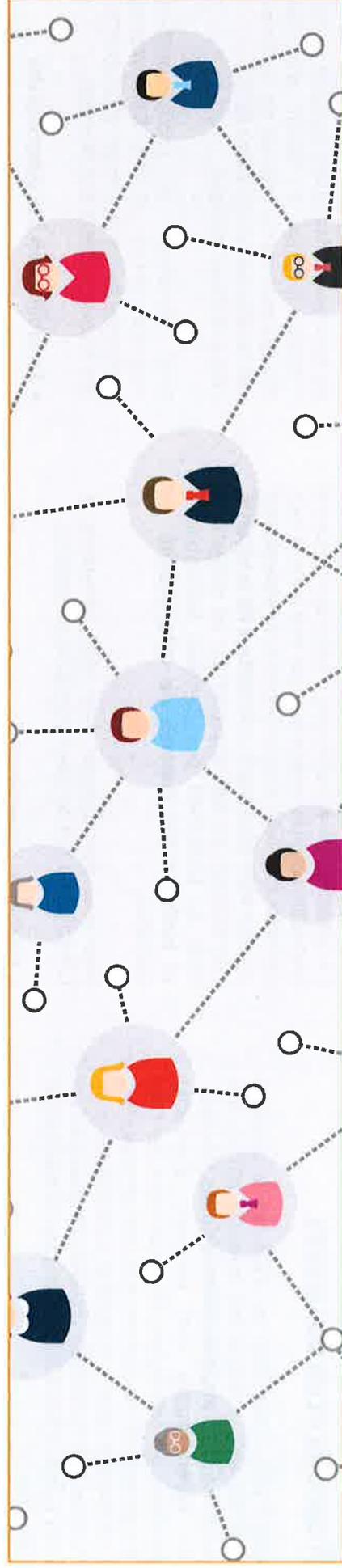


En 2021, les équipes de la CCI du Jura ont été pleinement mobilisées pour **soutenir les efforts de relance** engagés par les entreprises de son ressort, et également, pour positionner **un Jura plus attractif** en termes d'**emploi** et de **développement économique**, aux côtés des services de l'Etat et des collectivités territoriales.

ATTIRER DE NOUVELLES COMPÉTENCES, ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES DANS LES DÉMARCHES D'ACCUEIL : UNE MISSION RENFORCÉE DE LA CCI POUR L'EMPLOI

Forte de nombreuses années d'expérience dans le **développement des ressources humaines**, la CCI accompagne les entreprises dans ses **problématiques de recrutement** et d'emploi. Marque employeur, communication RH, gestion des ressources humaines, échanges d'expérience sont autant d'outils mis à la disposition de ses ressortissants.

Les employeurs adaptent leurs processus de recrutement correspondant aux profils de leurs interlocuteurs, à leurs **besoins internes**, puis sur la formation et sur la fidélisation des personnes embauchées. Ils doivent déployer des talents pour avancer de nouveaux atouts favorables lors de la phase de recherche et de recrutement. La CCI bénéficie d'un réseau facilitateur lié aux **ressources humaines** entre services d'Etat, structures d'insertion et d'accompagnement socio-professionnelle, organisme de formation, entreprises d'intérim, OPCO, collectivités, etc. Ainsi la CCI et plus spécifiquement à travers la Plateforme RH Jura, leur apporte un soutien technique et de conseil, de mise en relation et d'accompagnement dans la durée pour leurs démarches. Nous accompagnons également l'**attractivité du territoire** jurassien pour les personnes qui souhaitent venir vivre et travailler dans le Jura via les dispositifs : Bienvenue dans le Jura et Jura 2 emplois. Par ailleurs, un travail collectif à l'échelle du département, a été engagé sur l'image économique du Jura et ses métiers insuffisamment connus.



LA PLATEFORME RH JURA, L'INTERLOCUTEUR DES ENTREPRISES ET DES COLLECTIVITÉS POUR LES RESSOURCES HUMAINES ET L'EMPLOI

La Plateforme RH Jura a fêté ses 10 ans en 2021, à travers son Forum 100% en ligne et par la finalisation d'un site internet entièrement renouvelé et repositionné : **Jura Recrute qui verra le jour en 2022**. La PRH Jura rassemble les compétences des experts des 3 Chambres consulaires et de leurs partenaires des ressources humaines, de l'emploi, de la formation, de l'insertion sur le Jura. Ce groupement de partenaires mutualisent certains membres de ses équipes et de ses experts pour apporter une réponse globale aux entreprises de production, commerciales et de services en matière de ressources humaines à travers des animations territoriales et une offre de services qui s'est étoffée d'année en année avec le concours financier de la DREETS et du FSE.

Cet outil collaboratif offre des espaces d'échanges et d'informations aux dirigeants et aux responsables du personnel des entreprises des secteurs de l'industrie, du commerce, des services, de l'artisanat, de l'agriculture, de l'administration, des collectivités locales, des associations.

Il s'adresse également aux salariés des entreprises, aux demandeurs d'emploi, aux jeunes en recherche d'alternance, et c'est un outil grâce auquel les collectivités peuvent trouver des **réponses et des accompagnements pour l'emploi dans leurs territoires**.

- **Nos objectifs** : Favoriser les pratiques RH des TPE/PME, développer l'emploi, favoriser le travail en réseau des entreprises.
- **Nos profils** : Responsables des Ressources Humaines, Conseillers RH, juristes, spécialistes du social, coachs.
- **Nos valeurs** : Satisfaction du client, amélioration continue, relations humaines de qualité.

PLATEFORME RH JURA



1417 contacts

ACTIONS COLLECTIVES

- 110 participants
- 30 étudiants

13

168

ACCOMPAGNEMENTS INDIVIDUELS

MISES EN RELATION
entreprises/candidats

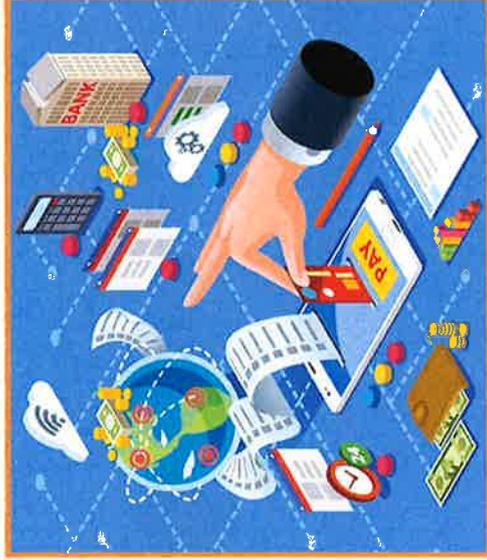
48

ORIENTER ET DÉCOUVRIR DES MÉTIERS

Face à la multitude de choix possible, pas facile pour les plus jeunes (collégiens, lycéens et étudiants) de savoir vers quel métier s'orienter ! Les périodes d'observation en milieu professionnel dites « **mini-stages découverte** » proposées par la CCI avec l'appui du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté, permettent de :

- **Se familiariser avec le monde du travail**, sur une période d'une semaine (renouvelable),
- Découvrir des métiers,
- **Se faire connaître d'un employeur** pour un futur contrat en alternance.

LES MÉTIERS DU COMMERCE



des métiers, de la professionnalisation de leurs représentants et de leur pérennité en touchant les jeunes et publics en insertion ou reconversion professionnelle, qui sont les salariés et dirigeants de demain.

Ainsi est née «**la Course Orientation Commerce**», évènement dynamique, qui s'appuie sur les commerces installés, et repose sur une démarche ludique et pédagogique pour faire **découvrir les métiers du commerce**, ses composants, ses évolutions et déclencher des vocations principalement auprès des jeunes collégiens/lycéens, mais aussi des publics en insertion ou reconversion professionnelle.

Les 23 et 24 novembre 2021, la 1ère édition organisée par la CCIR et les CCI locales s'est déroulée simultanément à Dijon et à Lons le Saunier (financement par le FSE, la Région Bourgogne-Franche-Comté, l'OPCCommerce et le concours de l'Education Nationale).

A l'instar d'une véritable course d'orientation, les participants se lancent dans une quête effrénée, chrono en main. **Objectif** : terminer la course les 1ers ! Pour cela, les participants sont répartis en équipes. Au sein de chaque équipe, un étudiant en formation commerciale fait office de « capitaine » et a la charge d'encadrer l'équipe (partenariat avec l'EMC). Deux types d'énigmes tout au long du parcours : des énigmes « Rendez-Vous » en entreprise, dans les commerces participants, et des énigmes « Réflexion » faisant appel aux connaissances personnelles.

Les métiers du commerce vivent une révolution structurelle en lien avec les changements profonds des comportements des clients/consommateurs partout en France : impacts de la digitalisation, volonté de circuits courts, consommation bio et éthique, développement du click&collect... De plus, affaibli par la crise sanitaire et économique, ce secteur nécessite une politique d'accompagnement collective complémentaire des aides individuelles apportées par les Fonds régionaux depuis la fin 2020. En effet, **le maintien et le développement** de ce secteur joue un rôle clé dans l'aménagement des territoires, dans leur animation et dans la qualité des services pour leurs habitants.

C'est sur l'emploi et les compétences attendues dans ce secteur que les partenaires ont décidé d'agir, en actionnant les leviers de la valorisation



96
conventions
signées

+400

Élèves issus de 3 collèges et
2 lycées lédoniens

54

Commerces mobilisés
représentant 20 métiers

L'AGEFICE - ACCOMPAGNEMENT DANS LE FINANCEMENT DE LA FORMATION

L'AGEFICE (Fonds d'Assurance Formation) a pour mission de **favoriser la montée en compétence des dirigeants non-salariés** et de leurs conjoints collaborateurs (dont les professions libérales non réglementées) en permettant l'accès à la formation.

La CCI du Jura est Point d'Accueil AGEFICE afin d'**assurer une présence locale**, au plus près des chefs d'entreprise. En tant qu'interlocuteur privilégié des dirigeants pour leurs besoins de formation, la CCI se fait le relai auprès des équipes opérationnelles de l'AGEFICE :

- **Accueil des dirigeants**, qui ont un projet de formation,
- **Information sur les dispositifs de prise en charge de la formation professionnelle** des chefs d'entreprise ainsi que sur les outils de formation disponibles dans leur département et sur leur qualité,
- **Vérification**, avec eux et sur la base des renseignements recueillis, si la formation envisagée entre dans les critères de prise en charge établis par l'AGEFICE, et que la personne répond aux conditions requises, et aide au montage du dossier jusqu'au suivi de l'attribution.

CONFORTER L'ANCRAGE TERRITORIAL DE LA CCI

Tout au long de l'année, la CCI a poursuivi ses **actions d'écoute des besoins des entreprises** menées en partenariat avec les Communautés de Communes qui ont fait appel à ses services



pour contribuer à l'élaboration de leurs projets de territoire. L'accompagnement du Val d'Amour a l'originalité d'être accompagné de façon pluriannuelle sur l'emploi et de façon partenariale avec les Chambres d'Agriculture/Soëils et de Métiers.

Dans la continuité de 2020, la CCI a souhaité travailler au plus près des préoccupations locales, afin d'apporter son soutien aux EPCI pour **accompagner la relance durable de l'économie**. Cette mobilisation territoriale de

l'ensemble des acteurs du développement s'est notamment concrétisée dans le déploiement des dispositifs d'aides de la Région Bourgogne Franche-Comté, complémentaires de ceux mis en œuvre par l'Etat. Le Conseil Régional a ainsi proposé aux collectivités (EPCI) de signer un **Pacte territorial** pour l'économie de proximité et d'en confier l'application et la gestion des fonds aux Communautés de communes et d'agglomération. La gestion spécifique de ce Fonds Régional des Territoires (FRT) porte sur **l'investissement et la trésorerie**, voire sur les **actions collectives locales**.

C'est dans ce cadre que la CCI s'est associée à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat pour proposer à tous les EPCI du Jura une prestation d'assistance et de conseil pour conduire les **démarches d'attribution des aides financières** afférentes au bénéfice du tissu local. De nombreux territoires se sont engagés ou ont confirmé vouloir le faire avec les deux Chambres, à des degrés divers d'intervention au regard de leur organisation interne : apport d'ingénierie, définition des critères d'éligibilité, promotion du dispositif, collecte et analyse des dossiers, entretiens avec les porteurs de projet, ... Les collaborations ont été menées sur 2020-2021 avec Bresse Haute-Seille, La Grandvaillière, Val d'Amour, Porte du Jura, Haut-Jura Arcade, La Plaine Jurassienne, Terre d'Emeraude, ECLA, Grand Dole, Champagnole Nozeroy Jura.

FACILITER LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DU GRAND DOLE

Depuis 2020, la CCI se mobilise aux côtés de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole dans l'animation du **Contrat de Transition Ecologique et Industrielle** et ce, pour 3 ans avec un financement FNADT de l'Etat. Ce Contrat est aujourd'hui intégré au Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) de la collectivité. Il s'agit pour la CCI d'apporter sa **contribution au plan d'action partagé** permettant **l'émergence de projets nouveaux**, de nouveaux produits, d'actions inter-entreprises et sous l'angle du développement durable.

En 2021, une enquête a été réalisée auprès de 46 entreprises. Ces entreprises ont envie de faire vivre le territoire. Elles sont donc favorables à se rencontrer, à créer du réseau pour échanger et agir sur des problématiques liées à l'emploi, la mobilité, l'attractivité entre autres. Par ailleurs, **43%** des entreprises déclarent avoir un intérêt pour l'hydrogène, essentiellement dans la mobilité, et la plupart souhaitent avoir des compléments d'information sur les opportunités que donne l'hydrogène.

RENFORCER L'ATTRACTIVITÉ ECONOMIQUE DU JURA

La CCI a poursuivi activement son accompagnement des démarches portées par les collectivités pour concrétiser leurs ambitions collectives de marketing territorial. Il s'agit pour la Chambre de **faciliter les recrutements** dont les entreprises ont besoin et **d'améliorer l'accueil de nouveaux arrivants**. Un groupe de travail se réunit régulièrement de manière à élaborer

des orientations communes à l'échelle du Jura. Cette démarche de longue haleine a connu en 2021 une **« relance » de la dynamique** engagée par plusieurs EPCI, l'association Made in Jura, Jura Tourisme et les 3 chambres consulaires, avec une implication affirmée de l'association des maires du Jura, de l'agence d'ingénierie du Département et du Préfet du Jura.

Il s'est agi également **d'accompagner les projets de développement à vocation touristique jusqu'à leur concrétisation**, afin de **renforcer l'offre qualitative des prestations en hébergement, restauration, image, labellisations...** en concertation étroite avec l'UMIH Jura, les partenaires potentiels des porteurs de projet tels les experts-comptables, cabinets d'études, la Région Bourgogne Franche-Comté, les collectivités locales et le Comité Départemental du Tourisme. L'accent a été mis en 2021 sur le **développement durable** ; CCI et CDT ont été conjointement retenus par l'ADEME pour déployer le **Fonds Tourisme Durable** au profit de projets portés par les hébergeurs et les restaurateurs.

L'objectif de la CCI est de faire en sorte que toutes les actions menées permettent au Jura d'afficher une image dynamique, prioritairement sous l'angle économique (entreprises, savoir-faire, métiers, et de l'innovation). Ainsi en 2021, un nouveau site internet « Jura Recrute » a été travaillé pour répondre à plusieurs objectifs :

- **Une promotion des entreprises et de leurs savoir-faire**,
- **Une promotion du territoire « Jura »** avec des passerelles vers les territoires/collectivités,
- **Bourse d'emploi** avec la mise en ligne d'offre d'emploi et de candidatures.

Accélérez votre recrutement

Poster une offre >

Accélérez votre recherche d'emploi et boostez votre recrutement

www.jurarecrute.com

CONTRIBUER À L'ATTRACTIVITÉ RENFORCÉE DU TERRITOIRE ET PROMOUVOIR SON OFFRE DE SERVICES EN MATIÈRE DE TOURISME



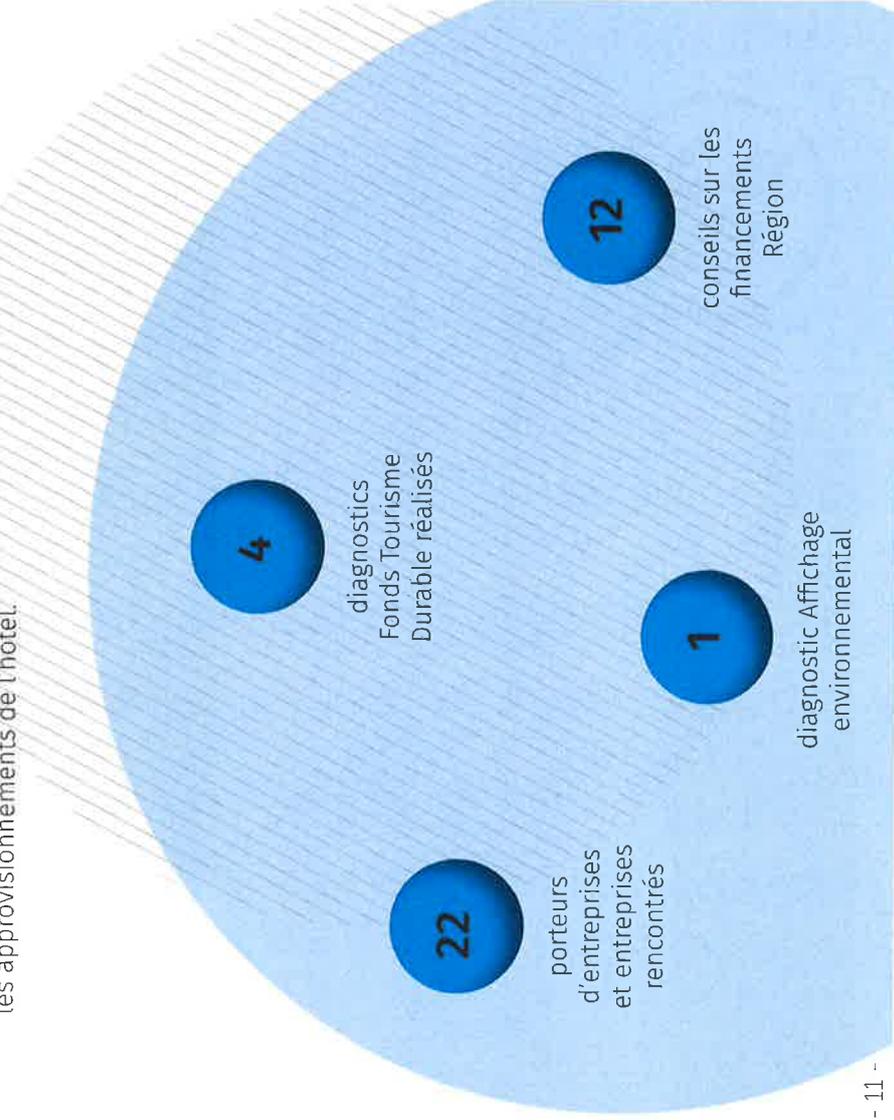
FONDS TOURISME DURABLE, RESTAURATEURS & HÉBERGEURS, ACCÉLÉREZ VOTRE TRANSITION ÉCOLOGIQUE !

Les **restaurateurs et hébergeurs** - TPE/PME situés en zone rurale, s'engageant dans la **Transition Écologique**, peuvent bénéficier du **Fonds Tourisme Durable** pour la réalisation d'un **diagnostic environnemental gratuit et de financements d'investissements**.

Ainsi l'ADEME a conventionné avec la CCI du Jura pour que celle-ci accompagne les restaurateurs et hébergeurs du Jura dans la réalisation de leur diagnostic environnemental et dans leur demande de financements. Depuis le **démarrage du programme fin mars 2021**, la CCI du Jura et le CDT du Jura (également partenaire de l'ADEME) ont travaillé de concert auprès des acteurs du tourisme sur ce dispositif. Le dispositif a également été valorisé avec l'appui de l'**UMIH 39**, du **CRT**, de **Logis France**, etc. dans différents réseaux et événements tels que le **Club environnement** et la **Journée développement durable** à Longchaume.

La CCI du Jura propose également un **accompagnement sur les demandes de financement** auprès de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Elle a également valorisé l'affichage environnemental, démarche officielle, portée par le **Ministère de la Transition Écologique et Solidaire** et engagée dans

le cadre du Grenelle de l'Environnement, qui consiste à **mesurer et à communiquer les impacts environnementaux** d'un produit et d'un service. Concrètement, une note entre A et E (A étant la meilleure note) est attribuée à l'hébergement en fonction de **quatre indicateurs environnementaux** : l'impact sur le climat, la consommation d'eau, la consommation de ressources non renouvelables (énergie), la part des produits bio ou écolabellisés dans les approvisionnements de l'hôtel.



SOUTENIR L'INNOVATION, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET LES PRATIQUES ÉCO-PERFORMANTES DES ENTREPRISES



L'année 2021 a été marquée par la poursuite des accompagnements de projets industriels dans le cadre des dispositifs **PLANS DE RELANCE ÉTAT ET RÉGION**, accessibles aux PME et ETI.

Les appuis financiers RÉGIME TEMPORAIRE COVID ont été déployés dès 2020, reconduits en 2021, et ont touché un plus large échantillon d'entreprises avec l'éligibilité des ETI.

L'année 2021 a également été marquée par **l'engagement de nombreux projets** hors ces dispositifs d'aides exceptionnelles mises en place par les pouvoirs publics, Etat et Région, accompagnés par des dispositifs traditionnels, réservés aux PME. La croissance étant au rendez-vous, les industriels ont accompagné celle-ci en se dotant de moyens de production renforcés.

Accompagnements de projets industriels

- 66 projets, dont 12 dossiers PLANS DE RELANCE ETAT OU REGION
- 21 Millions € d'investissements
- 6 Millions € d'aides obtenues, subventions à 90%

Accompagnements de projets Industrie du Futur

- 11 projets
- 220.000€ d'investissements conseil développement de solutions numériques
- 110.000€ d'aides subventions obtenues

Accompagnements de projets d'innovations produits ou process

- 8 projets
- 640.000€ d'investissements études faisabilité
- 320.000€ d'aides subventions obtenues

Accompagnements de projets appui conseil stratégiques

- 5 projets
- 30.000 € d'investissements
- 20.000€ d'aides subventions



Millions €
d'aides obtenues



Millions €
d'investissements



Projets industriels
accompagnés

PROGRAMME PERF

En 2021, la CCI du Jura a poursuivi les actions du programme d'actions régionales soutenues par la région BFC et l'Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie (ADEME).

Le Programme Environnemental Régional Fédération PERF s'adresse à toutes les entreprises de l'industrie, du commerce et des services, quelle que soit leur taille. Il a pour objectif d'identifier, d'optimiser et de réduire leurs consommations d'énergies, de matières et leurs déchets, et donc de diminuer leurs coûts.

Les conseillers environnement des CCI de Bourgogne Franche-Comté accompagnent les entreprises pour les aider à :

- Améliorer leur performance énergétique
- Réduire leurs pertes matières et leurs déchets & améliorer la gestion des déchets
- Optimiser l'ensemble des flux matières, déchets et énergie

L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

En 2021, se sont plus de **140 entreprises** sensibilisées aux **démarches environnementales** et 60 entreprises ont bénéficié d'un accompagnement sur la thématique environnement, énergie et sécurité. Les sujets abordés concernent la réglementation des **Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE)**, la gestion des déchets et de la maîtrise de l'énergie. Les accompagnements portent également sur la gestion des rejets dans le cadre de l'opération collective CAP RIVIERES SAINES (Bienne et ses affluents). Cette action bénéficie du soutien financier de l'**Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse** et se décline en lien avec le **Parc naturel régional du Haut Jura** et la **Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Jura**.

la CCI du Jura est également référente pour la marque **IMPRIMVERT** destinée aux imprimerie de laur et les imprimeries numériques



AFFIRMER LA PLACE PRÉPONDERANTE DE LA CCI DU JURA AU SEIN DU DISPOSITIF RÉGIONAL ET TERRITORIAL DE L'APPUI À LA CRÉATION, AU SUIVI DE LA JEUNE ENTREPRISE ET À LA TRANSMISSION



LES LUNDIS DE LA CRÉATION

Au total **33 ateliers** ont été organisés dans le cadre des lundis de la création :

- **12 ateliers** «Micro-entreprise»
- **14 ateliers** «Êtes-vous prêt à Entreprendre ?»
- **2 ateliers** «Choix du statut juridique»
- **4 ateliers** «Business Plan»
- **1 atelier** «Santé & Prévoyance» (ACORIS)

LA FABRIQUE À ENTREPRENDRE

Soucieuse de travailler en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la création-reprise d'entreprise, la CCI du Jura a répondu à l'appel à projet de « **La Fabrique à Entreprendre** » (en lien étroit avec le Cluster Jura), dont la vocation est de **favoriser l'installation et le développement d'entreprises pérennes** sur le territoire du Pays Lédonien. Les objectifs sont les suivants : **rassembler les acteurs du développement économique** tout en respectant leurs spécificités, **rendre visible les différents parcours de la création d'entreprise** existants sur le territoire, **partager les bonnes pratiques et innover, garantir au porteur de projet un**

parcours de création d'entreprise de qualité par des professionnels de l'accompagnement et du financement.

Au programme de 2021, voici les événements qui ont été organisés :

Les Matinales de l'Entrepreneur :

- **Le 9 avril 2021** : « Comment piloter le démarrage de son activité ? » en format webinar avec l'intervention du Cabinet d'expertise comptable COGESTEN et 39 participants.
- **Le 18 juin 2021** : « Numérisez-moi » en format webinar avec l'intervention des conseillers numériques de la CCI et de la CMA avec plus de 40 participants.
- **Le 10/12/2021** : « Êtes-vous bien protégé pour demain ? Qu'en est-il de la protection de votre entreprise et de vos salariés ? » en format webinar, avec l'intervention de AG2R

La Mondiale et 15 participants.
L'évènement « **Fabrique ta boîte** » 100% digital qui a eu lieu le 10 juin 2021 : une journée dédiée aux thématiques de la création d'entreprise avec des ateliers divers et des témoignages d'entrepreneurs, « La crise et alors ? accompagnement, lancement et développement », « Travaillleurs indépendants certes, mais pas seuls face à la crise ! », « Entrepreneurs et Territoires ou comment les collectivités peuvent-elles soutenir les porteurs de projet », « Envie de créer ? Mais comment financer son projet ? C'est par ici ! ». Une 40aine de participants ont participé aux ateliers tout au long de la journée

Cet évènement digital a été réitéré le 16 novembre 2021 « **Fabrique ta boîte 2** » avec des ateliers thématiques : « De l'idée à la concrétisation de sa boîte », « Transition professionnelle : de salarié à entrepreneur », « le Béaba de la micro », « L'entreprariat féminin ». Ces sujets ont suscité l'intérêt de 30 participants..

LaFabrique à entreprendre

Le 20 novembre 2021, avec la collaboration de la commune de Bletterans, l'évènement « **Le salon des opportunités entrepreneuriales** » a eu lieu à Bletterans avec plusieurs acteurs mobilisés comme : le Manager de commerce de la Communauté de Communes Bresse Haute Saïlle, les membres de la Commune, l'Union des commerçants de Bletterans, l'agent immobilier Arnaud GUERIN, les banques de la place, les membres de la Fabrique à Entreprendre. Cette matinée s'est déroulée avec des **mini conférences** sur les thèmes suivants : la transmission des baux commerciaux, la préparation à la retraite, la valorisation des savoir-faire locaux, la boutique éphémère...ce salon gratuit était ouvert à tous, habitants de la commune, porteurs de projet du territoire, commerçants et artisans du territoire.

ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION

L'accompagnement des porteurs de projet :

Pour la mise en œuvre de son **Service d'intérêt Economique Général (SIEG)** relatif à l'accompagnement des TPE et des entreprises de l'ESS, la Région Bourgogne Franche Comté confie à la CCI du Jura la mission d'organiser, de réaliser, conformément aux dispositions de la convention de mandat, l'accompagnement de porteurs de projet à la création/reprise de TPE.

La CCI du Jura réalise un **accompagnement généraliste** des porteurs de projet en lien avec des spécialistes (experts comptables, notaires, avocats...) en respectant au minimum **3 phases** :

- **Accueil de toute personne désireuse de créer une entreprise avec un rendez-vous individuel ou collectif** expliquant les grandes étapes de la création d'une entreprise, recueillant des informations relatives au projet et au porteur de projet et présentant les étapes de l'accompagnement proposé.

Ce rendez-vous permettra d'étudier les points suivants : Adéquation/personne projet, Analyse des compétences, des qualifications, des atouts et des freins du porteur de projet pour déterminer s'il y a adéquation ou inadéquation avec le projet.

Etude de marché : Evaluation du marché et de l'environnement du projet, compréhension des grands équilibres économiques et financiers du projet.

- **Stratégie commerciale, étude financière** : étude de la viabilité économique du projet et des conditions de pérennisation économique de l'entreprise. Analyse des différents statuts juridiques possibles en fonction du projet et de la situation du ou des porteur(s) de projet, et aide à la décision du statut juridique avec une mise en lien éventuelle avec des partenaires tels que notaires, avocats ou experts comptables. Connaissance de la réglementation, des modalités de paiement des charges, des outils de gestion...

En fonction des besoins, la CCI du Jura oriente les porteurs de projet vers des **organismes de financement à la création d'entreprise** et vers des **partenaires de la création d'entreprise** (experts comptables, avocats...) et des **partenaires métiers** (filières, syndicats professionnels...).

Sont également éligibles à l'accompagnement visé par ce lot : les chefs d'entreprise dont la TPE est immatriculée depuis moins de 6 mois et qui n'a pas bénéficié d'un accompagnement, qui a des besoins similaires au porteur de projet n'ayant pas encore créé son entreprise.

Pour l'année 2020, il y a eu **42 bénéficiaires de ce dispositif pour la CCI du Jura** (le double par rapport à 2020), avec en moyenne un accompagnement d'une durée de 2 mois. La répartition des genres bascule cette année avec plus de futur(e) (s) chef (fe) (s) d'entreprise femme qu'homme. La situation des créateurs d'entreprise au moment de l'entrée dans le dispositif se répartit comme suit : plus de 40% sont des salariés en reconversion, le reste des demandeurs d'emploi. Les secteurs les plus convoités par la création/reprise d'entreprises ont été en 2021 restent le commerce, les activités de services et de prestations aux entreprises.

Au niveau des statuts juridiques, la proportion des micro entreprises s'est développée au même rythme que les formes sociétales.

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA JEUNE ENTREPRISE

La CCI du Jura réalise également via le SIEG un **accompagnement à destination des chefs d'entreprise** dont la TPE a moins de 3 ans et qui expriment le besoin d'être accompagnés dans leur nouveau rôle, d'être guidés au niveau de la gestion de leur entreprise et des démarches administratives et commerciales, en vue de maximiser leurs chances de pérennisation.

Les dimensions suivantes sont traitées lors de l'accompagnement :

- **Dimensions techniques** : accompagnement dans la mise en œuvre du suivi des évolutions législatives, fiscales, locales et économiques de son activité, de la digitalisation de son activité, et dans la connaissance des contraintes réglementaires
- **Dimensions financières et de gestion** : accompagnement dans la mise en œuvre et le renseignement réguliers d'outils de suivi (indicateurs de gestion financière, RH, administrative, commerciale) et de tableaux de bord de gestion, dans la gestion bancaire, dans le calcul et l'ajustement de ses prix de revient et de ses prix de vente et dans la gestion et l'optimisation de ses activités, ses facturations...
- **Dimensions administratives** : accompagnement dans les démarches d'installation, de gestion sociale et fiscale de son activité, de réalisation et de suivi des devis et de la facturation...
- **Dimensions de développement de l'entreprise** : accompagnement au passage de caps de croissance (suivi de l'évolution du marché, détermination de nouveaux marchés porteurs).

Ce dispositif nous a permis d'accompagner 9 TPE jurassiennes en 2021.



LA SEMAINE DE LA CRÉATION D'ENTREPRISE

Cette manifestation est organisée depuis 2012 par les CCI et CMA de la Région Bourgogne Franche-Comté, pour proposer **aides et accompagnements pendant une semaine à des porteurs de projet** (créateurs, repreneurs d'entreprise) qui souhaitent s'installer en Bourgogne Franche Comté.

Cet évènement propose :

- **Des ateliers thématiques et des conférences sur les aspects techniques ou sociologiques de la création ou reprise d'entreprise** pour renforcer les connaissances et faire mûrir les projets.
- **Des rencontres avec des experts** : avocats, experts-comptables, notaires, banques...pour permettre aux porteurs de projet de lever tous les questionnements autour de leurs projets.
- **Des Pitch pour convaincre** : présentation des projets par les porteurs de projet devant un Jury de professionnels.

Cette année, la **Semaine Régionale de la Création-Reprise d'Entreprise (SRCRE)** s'est

Déroulée de manière mixte : tous les ateliers ont eu lieu en **100% digital**, tout comme les Pitches 15 minutes pour convaincre, tandis que les RDV Experts et les Places des Conseils se sont déroulés en présentiel. La manifestation s'adressait à la fois aux porteurs de projet et aux dirigeants de jeunes entreprises à la recherche de conseils pour rebondir.

Cette manifestation, action commune des CCI et CMAR BFC a gagné en notoriété au fil des années et reste le rendez-vous annuel des créateurs d'entreprises à la recherche d'informations et de conseils.

Les CCI et CMAR de Bourgogne Franche-Comté ont un objectif commun dans leurs actions en faveur de la création-reprise d'entreprise qui est de **faciliter l'émergence de projets** et leurs constructions sur les différents territoires de BFC.

La Semaine Régionale de la Création s'est déroulée du **22 au 26 novembre**, au total, il y a eu **31 ateliers digitaux organisés** comme « Sans clients, l'entreprise n'a pas de raison d'exister ! Comment les trouver et les fidéliser », « Comment structurer son offre pour toucher sa cible ? », « Mieux décider grâce au processus créatif ! », **146 inscriptions aux RDV Experts, 28 inscriptions au Pitch 15', 165 visiteurs aux Places des Conseils**, plus de **40 intervenants** reçu sur le plateau télévisé et plus de **35 partenaires accueillis**. Ce format a réuni plus de **1200 participants**, avec une moyenne de **182 participants / j** et **3772 messages tchat**. Cette année encore, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à participer à l'ensemble des ateliers, les secteurs d'activités dans lesquels les porteurs de projet souhaitent se lancer, sont variés avec une majorité pour le secteur de la prestation de service.

**SEMAINE RÉGIONALE DE LA
CRÉATION-REPRISE
D'ENTREPRISE
ET DE LA JEUNE ENTREPRISE
EN BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**
DU 22 AU 26 NOVEMBRE 2021

 DES ATELIERS VIDÉO EN LIGNE

 DES EXPERTS À VOTRE ÉCOUTE

 PITCHEZ VOTRE PROJET !

Les lauréats des Pitches 15' régionaux ont eu la satisfaction de recevoir :

- **1er prix** = un accompagnement personnalisé de 6 heures par une experte en accompagnement de projets entrepreneuriaux axé sur l'agilité et la créativité d'une valeur de 500€,
 - **2ème prix** = un accompagnement personnalisé de 4 heures avec une experte de la méthode « Personnel Branding et stratégie d'organisation » d'une valeur de 300€,
 - **3ème prix** = un accompagnement personnalisé de 4 heures avec un expert en marketing digital et communication d'une valeur de 300€,
 - **4ème prix** = un accompagnement personnalisé de 4 heures avec un expert en stratégie commerciale.
- Les participants ont souligné la qualité de l'organisation, du format et des intervenants (72% sont très satisfaits). Pour beaucoup de participants ce format permet une meilleure gestion du temps, et la possibilité de regarder les ateliers en replay a été très appréciée.



CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

MVA
Chambre
des
Métiers
et
Artisanat
de
Bourgogne
Franche-Comté

Transentreprise est un dispositif qui intègre **l'ensemble du processus d'aide à la transmission/reprise des entreprises** (artisanat, commerce, hôtellerie-restauration, négoce, services, industrie...). Ce dispositif est géré par les Chambres de Commerce et d'Industrie et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat en partenariat avec les professionnels de la transmission. Ce réseau de proximité qui fédère les Conseillers dans les Chambres de Commerce et d'Industrie et Chambres de Métiers et de l'Artisanat, et les partenaires professionnels : Avocats, Agents Immobiliers, Cabinets d'Affaires, Conseils de investissements financiers, Conseils pour les affaires, Mandataires et administrateurs judiciaires, Notaires et Experts-Comptables.

Le dispositif fonctionne aujourd'hui sur **92 départements** des régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Centre Val de Loire, Corse, Grand Est, Hauts de France, Ile-de-France, Normandie, Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Pays de la Loire et Provence - Alpes Côte d'Azur.

La CCI du jura a rejoint ce réseau en 2017 dans le cadre de sa **mission de sensibilisation des cédants** sur la nécessité d'**anticiper et préparer la transmission de leur affaire** (réunions d'information, guide pratique de la transmission et entretiens avec les Dirigeants en face à face et visite d'entreprises). En terme d'accompagnement la CCI accompagne également des chefs d'entreprises dans **la mise sur le marché de leur entreprise après la réalisation d'un diagnostic préalable**. La mise en relation se fait via le site internet TRANSENTREPRISE.

Un autre axe important de travail consiste dans **la détection, sensibilisation et accompagnement des candidats à la reprise** dans la finalisation de leur projet (guide pratique de la reprise d'entreprise, entretien et qualification des candidats via le dispositif VISA REPRISE).

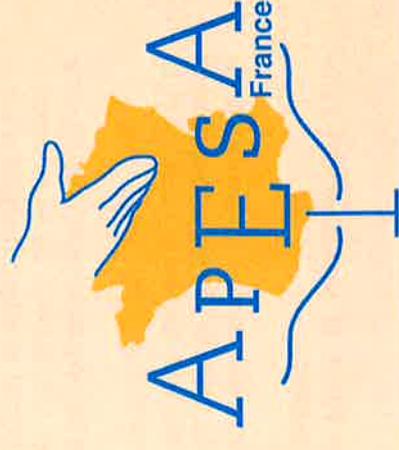
LE DISPOSITIF APESA

LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU JURA ET LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE LONS LE SAUNIER S'INVESTISSENT DANS LA PRÉVENTION DE LA SOUFFRANCE PSYCHOLOGIQUE.

« Lorsqu'une entreprise rencontre des difficultés financières, il arrive aussi que son dirigeant éprouve parfois une grande détresse psychologique ».

Face à cette réalité, accentuée par la crise sanitaire, et soucieux d'apporter une réponse aux entrepreneurs, en proie à une souffrance aiguë, à un épuisement moral, à une dépression voir à des idées noires, Claude Bertrand, Président du Tribunal de Commerce décide de consulter JP Parizon, Président de la CCI du Jura pour travailler sur un projet commun de création d'une Association locale **APESA 39 (Aide Psychologique aux Entrepreneurs en Souffrance Aigue)**.

Le 13 Octobre 2021, plusieurs acteurs dont les services de l'Etat: juges, greffiers, avocats, mandataires, comptables, experts comptables, présidents d'associations, et de fédérations professionnelles, présidents de syndicats patronaux, Président d'APESA France, conseillers CCI et CMA, conseillers et directeurs de Banque se réunissent alors pour participer au lancement de ce dispositif. Celui-ci permet à tout chef d'entreprise qui en éprouve le besoin, de bénéficier d'une prise en charge psychologique, rapide, gratuite et à proximité de son domicile, par des psychologues spécialisés dans l'écoute et le traitement de la souffrance morale provoquée par des difficultés financières. La création de l'Association est prévue alors au plus tard pour **mars 2022**.



CENTRE DE FORMALITÉS DES ENTREPRISES

Le **CFE** permet de souscrire en un même lieu et sur un même document **toutes les déclarations** auxquelles vous êtes tenus par les **lois et règlements dans les domaines juridique, administratif, social, fiscal et statistique**, afférentes à la création, aux transformations successives et à la cessation d'activité de votre entreprise ou d'un de vos établissements.

LES FORMALITÉS INTERNATIONALES

Plus de **4000 formalités à l'international ont été validées en 2021** soit une **hausse de 6,9 %** par rapport à 2020. Ces formalités concernent des certificats d'origine, des visas de conformité, des légalisations sur documents commerciaux auxquelles s'ajoute 25 carnet ATA et 1 attestation CE.

111 entreprises ont sollicité la CCI du Jura pour leurs formalités.

41,4 % des clients ont réalisé leurs formalités via la plateforme nationale GEFI pour les nombreux avantages qu'elle apporte notamment l'obtention du e-CO (certificat d'origine dématérialisé) qui est de plus en plus reconnu par les douanes étrangères.

Notre pack **« service + »**, rédaction par nos services de la formalité est également plébiscité : 47,4 % des clients en bénéficient.

Le nombre de **carnets ATA** délivrés en 2021 est stable comparé à 2020 et n'a pas retrouvé son niveau d'avant la crise sanitaire. Cela s'explique par l'annulation de salons sur 2021 et par la frilosité des commerciaux à se déplacer à l'étranger.

Seules 10 entreprises se sont déplacées sous carnet ATA.

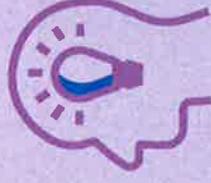
LES DIFFÉRENTS ACCOMPAGNEMENTS

171 demandes d'entreprises recensées pour de l'information réglementaire en lien avec leur activité à l'international. Tout au long de l'année les entreprises nous ont sollicités pour un éclairage sur leurs échanges avec le Royaume-Uni suite au Brexit.

Concernant les actions collectives pilotées par CCI International Bourgogne Franche-Comté :

- **4** journées permanences Douane en partenariat avec la Direction Régionale des Douanes, afin de sensibiliser les entreprises à l'actualité douanière à l'international et de proposer une solution adaptée aux flux import/export de l'entreprise.
- **2** réunions à thème E-commerce : comment développer ses ventes à l'international – Factures internationales, évolutions récentes et à venir.
- **1** réunion sur les statuts d'exportateur agréé (AE) et d'exportateur (EE), outils de sécurisation et de facilitation des opérations commerciales et douanières de l'entreprises, animée par la Direction Régionale des Douanes de Besançon.

Au total 58 entreprises jurassiennes inscrites.



510

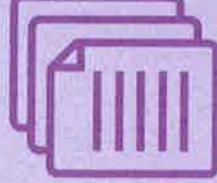
créations
d'entreprise
enregistrées

994

modifications

330

radiations



4028

formalités
internationales
enregistrées



171

demandes de
conseil
à l'International



81

Demandes,
renouvellement ou
modifications de Cartes de
Commerçants Ambulants

47

Cartes de professions
Immobilières

+ **126** attestations de
collaborateur

+ **4** Récépissé préalable
d'activité



+ **6,98 %**

de certificats
d'origine
rédigés par le
pôle formalités
internationales



33, place de la Comédie
39016 Lons le Saunier Cedex
03 84 24 15 76

www.jura.cci.fr



